

**PAGES**

**MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTREAL, VENDREDI 7 DÉCEMBRE, 1894

No 11

## Un Epicier

qui peserait sa marchandise avec des balances fausses, et,

## Un Marchand...

de nouveautés qui mesurerait ses étoffes avec une aune n'ayant pas la longueur voulue se rendraient coupables de vol.

## L'Editeur

d'un journal qui fait croire à un tirage que son journal n'a pas, se rend aussi coupable de vol vis-à-vis de ses annonceurs.

## Le Prix Courant...

est le seul de tous les journaux de commerce qui publie le CHIFFRE RÉEL de son tirage.

La semaine dernière, 30 Novembre, nous avions

**2258 abonnés réguliers**

dont 622 à Québec.

Notre tirage total est égal, si non supérieur, croyons-nous, à celui de n'importe quel autre Journal Commercial Français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre Journal de Commerce, anglais ou français.

Nos listes d'abonnés, nos livres et bulletins d'abonnements, nos comptes d'impression et de papier sont à la disposition de nos annonceurs actuels et de ceux qui pourraient le devenir—pour appuyer nos prétentions et justifier notre dire.

## Ça et là.

**Délégation en France** La Chambre de Commerce du District de Montréal a chargé une commission d'étudier le projet d'envoyer en France une délégation du commerce canadien, accréditée par la chambre, pour s'aboucher avec les chambres de commerce, les chambres syndicales et autres corps représentatifs du commerce et de l'industrie de la France. Ce projet, qui émane de M. J. X. Perrault, mérite une étude sérieuse, car, s'il peut être mené à bien, nous sommes convaincu qu'il produira d'excellents résultats au point de vue des relations commerciales entre les deux pays. Nous savons que la Chambre de Commerce française de Montréal l'approuve cordialement et est disposée, non seulement à accréditer elle-même les délégués, mais à leur adjoindre quelques-uns de ses propres membres.

La principale difficulté à surmonter est de trouver les fonds. La chambre n'étant pas assez riche pour payer sur sa caisse le voyage de ses délégués. M. Perrault croit que ces Messieurs consentiraient à en faire eux-mêmes les frais. A première vue, la chose ne paraît pas impossible; seulement nous aimerions que la délégation fût, au moins, subventionnée par le gouvernement ou que partie de ses frais fût couverte par souscription. Il nous semble qu'elle serait ainsi plus représentative, si l'on nous passe l'expression, que le commerce canadien s'y intéresserait davantage et que le commerce français y verrait plus volontiers les représentants officiels du commerce canadien.

**La disposition de l'Étalage** Un abonné d'une ville pas bien éloignée de Montréal nous a fait demander de lui indiquer un ouvrage traitant de la manière de disposer les marchandises dans les vitrines d'un magasin. Nous ne connaissons pas de traité sur ce sujet; s'il en existe, notre abonné pourra probablement savoir où se le procurer en

s'adressant aux éditeurs de *Printer's Ink*, New-York. Mais nous croyons que le meilleur traité ne suffirait pas pour faire un bon *étalagiste*. Il faut pour cela des aptitudes que l'on ne trouve pas chez tous les patrons ni chez tous les commis. Il faut, d'abord, du goût, de l'œil, une certaine science de l'harmonie des couleurs, une imagination fertile en conceptions originales. Ajoutez y une connaissance des principes de l'art, qui s'acquiert par le raisonnement aussi bien que par l'étude. Partez de cette idée que le but de l'étalage est d'attirer la pratique, qu'il faut, par conséquent, lui montrer quelque chose qui l'intéresse et qui lui plaise, tant par la disposition que par le choix des marchandises. Si vous avez une grande variété de marchandises à montrer, étalez-les successivement plutôt que d'encombrer la vitrine. En tout cas, il vaut mieux renouveler souvent et la disposition et les marchandises, car l'acheteur qui verra toujours le même étalage du premier de l'an à la saint Sylvestre, finira par ne plus le regarder du tout.

Ces quelques données pourront aider celui qui possède les aptitudes nécessaires, à composer de beaux étalages et à en tirer le bénéfice qu'il en attend.

**La loi Augé** Nous avons été à même, l'autre jour, de constater *de visu* une des beautés de la loi Augé concernant les privilèges d'ouvriers. Deux ouvriers ont fait enregistrer leur privilège, l'un pour \$14.00 l'autre pour \$8.00 sur la propriété de leur débiteur, un entrepreneur qui construit pour revendre. Cette propriété est un morcellement d'un lot du cadastre; ce lot, situé à la Côte St-Antoine, a été vendu à trois acheteurs différents qui y ont, chacun, élevé une construction. Or la déclaration—rédigée sans doute par un avocat qui, n'attendant que de petits honoraires, a voulu faire vite, désigne le lot tout entier comme étant affecté par le privilège de ces deux ouvriers.

Ainsi, les deux autres propriétés se trouvent grévées de la même hypothèque privilégiée; et lorsque les deux autres propriétaires voudront faire quelque transaction sur leurs propriétés respectives, le certificat du bureau d'enregistrement devra porter mention de ces deux privilèges, s'ils n'ont pas été radiés à temps. Pour les faire radier, il leur faudra rechercher les ouvriers, leur faire signer une main-levée et faire enregistrer cette main-levée. Coût: \$8.00 à \$10.00 pour chaque propriétaire. Et s'il arrivait qu'un de ces ouvriers s'absente du pays, s'en aille, par exemple, travailler aux Etats-Unis, quelle nouvelle source de trouble pour les deux autres propriétaires!

Est-il étonnant, après cela, que la loi soit devenue si rapidement impopulaire, même parmi les ouvriers de la construction à qui elle a si terriblement diminué le travail cet été?

### LE COLPORTAGE

Nous commençons aujourd'hui la publication de quelques unes des lettres que nous avons reçues, accompagnant l'envoi de requêtes signées. Il est bien entendu que nous ne pourrions pas les publier toutes, mais nous avons tenu à publier les premières reçues qui témoignent de la plus grande somme de zèle chez leurs signataires.

Nous profitons de cette occasion pour prier nos abonnés de ne pas trop tarder à nous renvoyer les requêtes qu'ils ont encore entre les mains. Notre intention est de les classer par comtés et de faire présenter à la chambre d'assemblée celles de chaque comté par le député qui le représente. Il nous faut, par conséquent, attendre que nous en ayons reçu un certain nombre d'une même division électorale, pour ouvrir le feu.

Pour produire un effet utile, dès cette cession, il est nécessaire que ces requêtes soient présentées de bonne heure. Que l'on veuille donc bien se presser un peu afin que nous puissions commencer dès la semaine prochaine.

MONTREAL, 25 nov. 1894.

Monsieur J. MONIER,

*Monsieur.*—Vous trouverez ci-inclus les requêtes couvertes de signatures, avec mes félicitations sur l'initiative que vient de prendre LE PRIX COURANT. Je crois que, si vous réussissez, vous ferez un grand bien pour le commerce et que vous épargnerez à nos femmes bien des transes et de mauvais quarts d'heure

que leur font passer certains colporteurs mal appris ou mal intentionnés en l'absence de leurs maris qui sont au travail. Il est bien entendu qu'il n'y a pas de règle sans exception et qu'il y a des gens honnêtes dans cette classe comme dans les autres classes de la société. Alors cette loi protégera ces honnêtes gens, tout en nous enlevant l'inquiétude de penser que nos femmes peuvent être maltraitées pendant notre absence, par certains individus qui, sous prétexte de commercer s'amuse à insulter les personnes qui ne veulent pas acheter d'eux.

Votre tout dévoué

C. E. FOURNIER,  
379 rue Drolet, Montréal.

ST-VALIER, 26 nov. 1894.

*Monsieur,*

Laissez-moi vous dire que je n'ai eu de la place que pour faire signer les personnes les plus près, accompagnées de quelques cultivateurs; mais tous sont très désireux d'être délivrés de cette plaie des colporteurs.

Votrè etc.,

S. G. VALLIÈRE.

FARNHAM, 27 nov. 1894.

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Vous trouverez sous ce pli un mandat poste pour \$1.50 en paiement de mon abonnement à votre journal. Vous trouverez, de plus, les quatre requêtes que vous avez eu l'obligeance d'attacher à votre journal pour faire signer dans chacune de nos localités respectives. Ces requêtes portent la plupart des signatures de nos marchands. J'aurais pu en trouver plus, mais je n'ai pas eu le temps suffisant. Veuillez accepter, par mon entremise, les plus sincères félicitations de tous les hommes d'affaires de Farnham, pour le dévouement que vous portez à cette cause, surtout en—je pourrais dire—poussant les marchands, tant des grands centres que de la campagne, à demander au gouvernement sa protection contre un abus de la part de ces colporteurs qui sont devenus une vraie plaie commerciale et une nuisance publique. Aussi, Messieurs, je suis convaincu que cette démarche vous méritera davantage l'estime et le patronage de la classe des hommes d'affaires.

Je demeure avec considération,

Votre respectueux

A. DECELLES.

*Messieurs.*—La liste ci-incluse contient toutes les signatures des marchands et des principaux hommes d'affaires du village de St Joseph, Beauce.

Votre obéissant serviteur

M. FISET,  
marchand.

St Joseph, Beauce, 28 nov. 1894.

LECLERCVILLE 29 nov. 1894.

M. le Rédacteur du PRIX COURANT,  
Montréal.

*Monsieur.*—Vous trouverez ci-inclus trois piastres pour réabonnement à votre journal—et aussi inclus trois requêtes, signées par les marchands de notre localité et les principaux hommes d'affaires, demandant protection au gou-

vernement contre le colportage. J'espère que vous les ferez parvenir à leur adresse et je vous prie d'accepter les remerciements de tous les signataires et en particulier de votre serviteur soussigné, pour l'aide généreuse que vous avez bien voulu nous donner par le moyen de ces requêtes.

Votre tout dévoué

EUG. PARROT.

ST CONSTANT, 1er déc. 1894

Monsieur l'Éditeur  
du PRIX COURANT

Comme votre journal le demande, je suis bien aise de vous offrir les trois requêtes ci-incluses, en vous remerciant d'avoir pris cette initiative qui est toute dans notre intérêt.

Bien à vous

C. S. GERVAIS.

172 rue St-Jean.

QUÉBEC, 28 nov. 1894.

*Monsieur,*

Je vous envoie avec la présente les Requêtes avec quelques noms. Comme tout le monde comprend que cette plaie des Juifs est une terrible épidémie, vous pourriez faire signer 99 p.c. des personnes à qui vous en parlez. Je crois que l'idée que vous avez eue, de vous adresser à vos abonnés, devra être fructueuse en signatures et avoir un bon effet auprès des législateurs.....

Votre très obligé,

T. BÉLAND.

CONTRECEUR, 1894

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Ci-inclus deux requêtes que je vous envoie. Je vous ferai remarquer qu'en tête d'une d'elles, se trouve le nom du Curé, du maire et des gens les plus influents de ma paroisse. Je vous remercie beaucoup du trouble que vous vous donnez dans notre intérêt et j'espère que vous allez réussir.

En attendant, je demeure

V. O. S.,

ULRIC ST JEAN,

Marchand.

Il y a 40 ans, les journaux de commerce, à part quelques essais se rapprochant beaucoup de la circulaire et publiées par des maisons de commerce pour leurs clients, étaient complètement inconnus. Le marchand d'autrefois croyait à la discrétion et était horriblement jaloux de ses concurrents. L'idée de publier des nouvelles concernant le mouvement des affaires n'était pas précisément très bien appréciée. On ne se souciait nullement de voir publier les prix ou les termes de vente et l'on ne songeait guère à annoncer. Les pionniers du journalisme commercial ont eu une rude besogne à accomplir pour faire triompher les idées modernes. Mais tout est bien changé. Il n'y a guère d'industrie qui n'ait son journal ou ses journaux et le succès de ces publications, au point de vue des affaires, est le meilleur témoignage de la valeur des services qu'ils rendent.—*Boot & Shoe Recorder.*

LA PULPE DE BOIS

Les latins disaient : *genus irritabile vatum*. Il n'y a pas que les poètes, de nos jours, qui soient irascibles au point de considérer toute critique comme une insulte personnelle. Les ingénieurs civils ou incivils paraissent atteints de la même manie. Nous qui sommes habitués aux coups, nous avons l'épiderme moins sensible et, si nous rencontrons un écrivain novice, comme M. Lefebvre, qui se croie permis de répondre à une critique courtoise par des grossièretés, nous en voulons plutôt mettre la faute sur le manque d'habitude que sur le manque d'éducation.

A ce point de vue, nous aurions été charitable envers M. Lefebvre en ne publiant pas sa lettre. Cependant, nous croyons lui rendre service en *exposant* au public sa manière de faire. La leçon lui sera plus profitable.

Voici la chose :

MONTRÉAL, 28 novembre.

A M. le Rédacteur du PRIX COURANT,

Monsieur :

Vous voudrez bien me permettre, je l'espère, de répondre dans votre journal même à ce que vous avez publié le 16 novembre au sujet des notes que j'ai eu l'honneur de lire devant la Chambre de Commerce du District de Montréal sur l'industrie de la pulpe.

Réglons d'abord ce qu'il y a de personnel dans votre écrit : nous abordons ensuite le mérite de la question.

Bien à tort, vous paraissiez croire que j'ai voulu faire de la réclame pour un journal de cette ville et évidemment piqué de dépit, vous dites que j'ai "débuté assez maladroitement en affirmant que, de tous les journaux du pays, le *Canadian Trade Review* était le seul qui se soit occupé de cette industrie."

Si vous étiez présent quand j'ai parlé, vous m'avez assurément mal compris, sans quoi je serais forcé de croire que vous faussez de propos délibéré le texte et le sens de ce que j'ai dit. Voici les paroles mêmes que j'ai prononcées :

"Le *Canadian Trade Review* est le seul journal qui, jusqu'à présent, ait traité pratiquement cette importante question de l'industrie de la pulpe."

Le mot "pratiquement," vous l'admettez, a ici une portée qu'il importe de ne pas négliger ; il est pour le moins singulier que vous n'en ayez tenu aucun compte, puisqu'il fait ressortir toute l'idée que j'ai voulu exprimer. Il y a donc une grande différence entre ce que j'ai dit et ce que vous me faites dire.

Bon. Nous comprenons que M. Lefebvre ait voulu dire "pratiquement". S'il ne l'a pas dit, il avait du moins l'intention de le dire. Donnons-lui acte de ses bonnes intentions.

J'ajouterai que même après avoir lu le PRIX COURANT, je persiste dans cette opinion. Plus loin, vous verrez pourquoi.

"Nos lecteurs, ajoutez-vous, se rappelleront que nous avons, à plusieurs reprises, écrit des articles sur la pulpe de bois ; le dernier ne date que du 20 juillet dernier."

Soutiendriez-vous, par hasard, que cet article du 20 juillet, que vous réclamez comme de votre cru, a été intégralement et originalement écrit par vous ? Soutiendriez-vous cela en présence du rédacteur du journal *Le Bois*, de Paris ? M'est avis qu'en retranchant de cet article du 20 juillet ce qui appartient au *Bois*, il n'en reste pas long.

Notre article du 20 juillet cite le journal français *Le Bois* ; nous n'avons pas pu avoir l'idée d'en réclamer la paternité absolue. Nous n'avons pas, comme M. Lefebvre, la science des statistiques infuse et lorsque nous empruntons à un confrère des données, des chiffres, des renseignements particuliers, nous lui en donnons crédit. Dans un autre article sur le même sujet, publié le 22 février 1889, nous citons le *Wood-Pulp News*, de New-York et le *Paper Trade Review*, de Londres, deux autorités que M. Lefebvre a pillées sans vergogne, mais qu'il se garde bien de nommer.

M. Lefebvre avait la prétention, évidemment, d'avoir découvert l'industrie de la pulpe ; nous ne sommes ni si prétentieux ni si..... mal informé.

Mais au lieu de m'attarder à rechercher la paternité de cet écrit, je vais vous démontrer qu'il n'y a pas lieu de s'en glorifier, ce qui est plus en harmonie avec le but que je veux atteindre.

Entre autres choses drôles, dénotant une ignorance complète des éléments de cette question de la pulpe, il est dit dans cet écrit que "parmi les essences qui conviennent le mieux—à la fabrication de la pulpe—sont le sapin, puis, le tremble, le pin et le bouleau."

En Amérique, les gens du métier préfèrent l'épinette blanche à toutes les autres essences, et dans un écrit sérieux, l'omission de ce bois est tout simplement impardonnable. C'est à sa supériorité que nous devons la supériorité de notre pulpe qui, en Angleterre, est plus recherchée et se vend plus cher que celle venant de Suède et Norvège, faite avec les bois que vous mentionnez, sauf le bouleau.

Quant à cette dernière essence, aucun fabricant de pulpe en Amérique ne songe même à l'employer. Demandez-leur ce qu'il faudrait de force motrice pour actionner un défibreux auquel on donnerait du bouleau à moudre ! Si vous pouvez me citer une usine, une seule, qui fait de la pulpe avec du bouleau, en Amérique du moins, ce sera assurément du nouveau pour les gens du métier.

Vous dites que "jusqu'ici la plus grande partie de notre pulpe prenait le chemin des papeteries des Etats-Unis."

Si vous voulez bien vous donner le trouble de vous renseigner un peu, vous constaterez ce qui suit : les usines à pulpe du Canada produisent, ou plutôt sont capables de produire, 200 tonnes de pulpe par 24 heures. De ces 200 tonnes, 60 au plus sont destinées à l'exportation, aux Etats-Unis et ailleurs. Au

lieu de "la plus grande partie," comme vous le prétendez, ce n'est pas même le sixième de la production possible de nos usines qui prend le chemin des Etats-Unis.

Si M. Lefebvre savait le français, il aurait pu constater que ce qu'il appelle l'épinette blanche est comprise dans la nomenclature qu'il cite ; quant au bouleau, il ne niera pas qu'on en tire une excellente pulpe chimique.

Pour ce qui regarde la direction prise par nos exportations de pulpe, nous opposerons à notre contradicteur les chiffres donnés par les Tableaux du Commerce et de la Navigation :

1892 Exportation aux Etats-Unis	\$204,711
Autres pays.....	.....
1893 Exportation aux Etats-Unis	\$454,253
"    en Angleterre..	1,640
Autres pays.....	.....

Nous prions M. Lefebvre, de remarquer que ces chiffres se rapportent à une période où, d'après lui, le tarif des Etats Unis, était absolument prohibitif et nous fermait l'accès de leur marché.

Mais c'est encore trop. Il y a d'autres marchés, surtout pour les usines de la partie est du Canada, qui sont bien meilleurs que celui des Etats-Unis. Ces marchés, ce sont ceux de France et de Belgique, et surtout celui de l'Angleterre. Sur le marché anglais le prix de la pulpe, surtout de la pulpe mécanique, est généralement beaucoup plus élevée qu'aux Etats-Unis. Pour la partie est de notre province, le transport de la pulpe n'est pas plus coûteux pour l'Angleterre que pour les Etats-Unis, en sorte qu'il y a incontestablement avantage à expédier en Angleterre. Le travail que j'ai lu devant la Chambre de Commerce avait en grande partie pour but d'attirer l'attention sur ces avantages. Il est pour le moins singulier que vous ne vous en soyez pas aperçu.

D'abord, il nous semble que le travail de compilation lu par M. Lefebvre devant la Chambre de Commerce avait pour but de faire adopter les résolutions qui ont été proposées à la suite et qui ne regardent aucunement notre exportation en Angleterre. Ces résolutions préparées par lui, sur des feuilles écrites au *typewriter* comme sa lettre, étaient-elles, oui ou non, la conclusion de sa conférence ?

Pour le 16 novembre en Angleterre, et le 24 aux Etats-Unis, on trouve les quotations suivantes, pour la grosse tonne, 2,240 livres :

	Angleterre	Etats-Unis
Pulpe mécanique :		
\$21.90 à \$25.00		\$16.80 à \$22.40
Pulpe chimique :		
Au sulfite, non blanchie :		
\$40.20 à \$56.00		\$36.70 à \$53.20
Au sulfite, blanchie :		
\$75.43		\$78.40
A la soude non blanchie :		
\$42.58 à \$53.53		\$56.00
A la soude, blanchie :		
\$60.83 à \$68.13		\$56.00 à \$67.20

Il n'y a pas de droits à payer en Angleterre, mais il y a 10 p.c. *ad valorem* à acquitter aux Etats-Unis. Si vous retranchez ces 10 p.c., pour avoir le prix net, vous trouverez les chiffres suivants pour les marchés des Etats-Unis :

Pulpe mécanique.....	\$15.12 à \$20.16
Pulpe chimique.....	
Au sulfite, non blanchie..	33.03 à 47.88
“ blanchie.....	70.56
A la soude, non blanchie	50.40
“ blanchie.....	50.40 à 60.48

Ces chiffres sous les yeux, admettez-vous que le marché d'Angleterre est plus avantageux que celui des Etats-Unis ?

Ces chiffres sous les yeux, comment expliquez-vous que sur \$456,000 d'exportations en 1893, il y en ait eu \$1,600 pour l'Angleterre et \$454,400 pour les Etats-Unis ?

Est-ce que la différence du coût du transport ne ferait pas pencher la balance du côté des Etats-Unis ? Non seulement le coût du transport, mais les facilités d'expédition, de vente et de paiement, balancent évidemment, et au delà, tout l'avantage que donnent les cours plus élevés en Angleterre.

D'après vous, "il y a actuellement une cinquantaine, au moins, de moulins à pulpe épars sur nos cours d'eau de la province."

Le ton d'assurance que vous prenez pour faire cette affirmation ne saurait détruire les faits, et sur ce point la conteste ne sera pas longue.

Il n'y a pas cinquante moulins à pulpe dans tout le Canada—il n'y en a que 27—et encore bien moins dans notre province. En voici la liste pour la province de Québec et je vous invite à nommer les autres, s'il en existe :

	Capacité lbs par jour
<b>Pulpes Mécan.</b>	
1 Buckingham.....	15,000
2 Fraserville.....	16,000
3 Grand'Mère.....	100,000
4 Hull.....	40,000
5 Maddington Falls.....	5,000
6 Portneuf.....	3,000
7 St Antonin.....	3,200
8 Ste Jeanne de Neuville.....	4,000
9 St Jérôme, Terrebonne.....	6,000
10 St Raymond.....	18,000
11 Ste Ursule.....	6,000
	216,200
<b>Pulpes Chimiques</b>	
12 East Angus.....	16,000
13 Hochelage.....	15,000
14 Valleyfield.....	
	247,200

Il y a loin, comme vous le voyez, de la réalité à ce que vous donnez pour la réalité. Il est étonnant que pour un homme qui veut faire la leçon aux autres, vous soyez aussi mal renseigné sur un point de cette importance.

Dans sa conférence, M. Lefebvre nous disait qu'il n'y avait que deux moulins à pulpe au Canada. Aujourd'hui il en trouve 27, dont quatorze dans la province. Nous avons dit, sur la foi de fabricants de pulpe, qu'il y avait une cinquantaine d'établissements dans la pro-

vince. Lequel, de nous était le plus près de la vérité ? Nous allons laisser M. Lefebvre se mieux informer encore. Si de deux il est monté à 27 sur une première contradiction de notre part, il finira sans doute par en trouver encore quelques autres avant longtemps.

"De plus, dites-vous encore en parlant de moi, il a induit son auditoire dans une grave erreur en affirmant que les droits imposés par les Etats-Unis sur la pulpe de bois sont de \$2.50, \$6.50 et \$7.00 la tonne, suivant la qualité."

Oui, Monsieur, j'ai dit cela, je le répète et je vais vous montrer que celui de nous deux qui induit le public en erreur, à propos du tarif américain, n'est pas moi. Les chiffres, vous savez, n'ont d'égards pour personne.

Le tarif Wilson frappe toutes les pâtes de bois étrangères d'un droit *ad valorem* de 10 p.c.

Si nous prenons les quotations du 24 novembre, mentionnées plus haut, le prix de la petite tonne est de \$15 à \$20 pour la pulpe mécanique, \$50 à \$60 pour la pulpe chimique préparée à la soude et blanchie, et \$70 pour la pulpe au sulfite, blanchie, 10 p.c. sur ces prix forment respectivement \$1.50 à \$2.00, \$5.00 à \$6.00 et \$7.00, ce qui n'est pas loin de \$2.50, \$6.50 et \$7.00.

En quoi ai-je donc induit le public en erreur ?

Où est-elle donc cette grave erreur dont vous parlez ?

Auriez-vous la complaisance de me l'indiquer d'une manière précise ?

Jusqu'à nouvel ordre, je maintiens que je suis dans le vrai et que c'est vous qui êtes dans l'erreur grave.

Je connais (maintenant) parfaitement l'article 303 du tarif Wilson, qui impose un droit de 10 p.c. sur la pulpe importée aux Etats-Unis. Mais ce que je connais aussi, c'est que pratiquement, le tarif Wilson n'a pas changé la quotité des droits sur la pulpe, qui sont restés les mêmes. Tout le changement se réduit à la substitution d'un droit *ad valorem*, au droit spécifique qui existait sous le tarif McKinley. C'est pour cela que les fabricants de pulpe des Etats-Unis n'ont fait aucune objection à l'article 303 du tarif Wilson, qui leur donne la même protection que l'article 515 du tarif McKinley.

Prenons la pulpe mécanique, celle dont il est question dans votre conférence, la seule pour laquelle nos cours d'eau, notre main-d'œuvre etc., nous donnent un avantage incontesté. Eh bien, en se basant sur vos chiffres, voici la conclusion à laquelle on en arrive, pour peu qu'on sache compter :

Vous dites, dans votre conférence que l'on pourrait mettre de la pulpe mécanique sur le marché anglais à \$15.00 ou \$16.00 la tonne. Déduisez le fret, qui, pour une marchandise encombrante comme la pulpe, ne saurait être moindre de \$4 à \$5.00 par tonne, et vous avez, comme valeur nette au Canada, de \$11.00 à \$12.00 la tonne.

D'ailleurs, l'exportation qui se

fait actuellement aux Etats-Unis est basée sur le prix de \$12.00 la tonne sur le marché canadien. C'est sur cette base que l'on acquitte les droits. On paie donc \$1.20 par tonne au lieu de \$2.50, la moitié moins.

Est-ce une erreur grave ou non ?

Voyons, vous savez pourtant que le droit *ad valorem* est établi, non pas sur le prix du marché des Etats-Unis, mais sur le prix du marché du lieu d'importation. C'est-à-dire que le droit est payé sur la valeur de la marchandise et non sur le coût du transport.

Pourquoi alors, prétendre que les droits actuels sont les mêmes que ceux du tarif McKinley, si ce n'est pour vous excuser d'avoir oublié la substitution du tarif Wilson à celui-là.

On défend comme on peut une mauvaise cause et nous avons vraiment pitié de vous. Nous en resterons là si vous le voulez, n'est-ce pas ? Et dans votre prochain travail sur la pulpe de bois, vous tâchez de vous rappeler qu'il y avait, avant vous, des gens qui ont entendu parler de cette industrie ; sachant cela, vous prendrez plus de soin de vos chiffres.

## LE SUCRE DE BERTHIER

Un confrère commercial anglais a publié la semaine dernière un article tout à fait injuste envers la sucrerie de Berthier. On dirait que cet article est inspiré par les mêmes sentiments qui font de M. Drummond et des grands raffineurs des adversaires acharnés de l'industrie du sucre de betteraves. On y dit que le sucre de Berthier est de mauvaise qualité, inférieur, de fait, au sucre allemand importé en concurrence avec nos sucres raffinés ; que la couleur en est jaunâtre et que l'on pourrait le prendre pour un sucre jaune raffiné. Nous ne comprenons pas pourquoi cette querelle. Le sucre de Berthier se vend sur son propre mérite ; s'il est de couleur un peu inférieure au granulé de Redpath, il se vend aussi un peu moins cher ; n'est-ce pas naturel ?

Dans tous les cas, ce serait au commerce de détail et aux consommateurs à s'en plaindre, et ce ne sont pas eux qui se plaignent. Au contraire, il est très bien reçu par la clientèle des détailliers et par conséquent, il est populaire parmi les épiciers.

On reproche à la sucrerie de Berthier la prime de 2c par livre que lui donne le gouvernement.

Mais la raffinerie Redpath n'a-t-elle pas été protégée jusqu'à près de 3c par livre au début de la politique protectionniste et n'est-elle pas encore protégée de près de 1c par livre ? La prime n'est qu'une contrepartie du droit protecteur ; et comme la sucrerie de betteraves tire sa matière première du pays même, elle a doublement le droit d'être protégée.

L'article dit que le sucre de Berthier est inférieur même au sucre allemand ; or le résultat des analyses faites par les chimistes du gouvernement pour établir le montant de la prime a donné presque toujours 100 p.c. de sucre pur et le plus bas résultat a été de 99.8 p.c. Autre erreur du confrère ; la pulpe épuisée se vend \$1,00 la tonne et non \$1,50.

Les MM. Lefebvre, propriétaires de la sucrerie de Berthier, ont pris une action en dommages de \$50,000 contre le confrère en question.

LES  
IMPORTATIONS DE BEURRE  
EN ANGLETERRE

Tandis que nous nous préoccupons sérieusement de la diminution de nos exportations de beurre sur le marché anglais, la France, qui a été longtemps le principal fournisseur de beurre de l'Angleterre et dont les exportations ne tiennent aujourd'hui que la seconde place, cherche, elle aussi, les moyens de regagner le terrain perdu.

Le gouvernement français attribue, avec raison, la marche rétrograde des exportations françaises à deux causes : l'augmentation de la concurrence et la dépréciation de la qualité des beurres français comparés à ceux des pays compétiteurs. Pour faire disparaître cette seconde cause, la seule sur laquelle il peut avoir quelque influence, le ministre de l'Agriculture, M. Viger, a déposé devant les chambres françaises un projet de loi concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine. Nous trouvons dans l'exposé des motifs qui accompagne ce projet de loi, une étude très intéressante sur la statistique de la production du beurre, depuis un certain nombre d'années, dans les pays qui fournissent le marché anglais, et nous en extrayons les données suivantes :

En France, le nombre de vaches s'est accru en moyenne de 200,000 par période décennale ; il est actuellement de 6,600,000 à 6,700,000

et la production du lait qui était, en 1882, de 1,496 millions de gallons atteint aujourd'hui 1,760 millions de gallons.

En Angleterre (Royaume-Uni) le nombre de vaches était en moyenne de 1876 à 1880, de 3,724,000 têtes ; il est aujourd'hui de 4,120,000 têtes.

En Danemark, il y avait, en 1874, 807,000 vaches ; il y en a maintenant près de 1 million.

La Belgique a augmenté ses effectifs dans le même rapport.

L'Autriche avait 4,138,000 vaches, en 1880 ; elle en a 4,254,000 en 1890.

L'Allemagne en avait 8,960,000 en 1873 ; elle en a 9,087,000 en 1893.

Aux Etats Unis, le nombre de vaches était, en 1870, de 9 millions de têtes ; il a atteint, en 1893, le chiffre de 16 millions et demi.

Au Canada la progression a été la même.

En Australie, l'effectif des bêtes à cornes, qui était de 8,230,000 en 1886, était, cinq ans après, de 11,872,000 ; l'accroissement a été de plus de 700,000 animaux par année.

En 1872, la France approvisionnait encore l'Angleterre du tiers de son importation totale ; c'était son plus gros fournisseur.

En 1883, l'exportation française ne comptait plus que pour le quart, et, en 1892, pour le cinquième de la quantité totale importée en Angleterre.

Jusqu'à 1879, la France tenait encore le premier rang ; à ce moment, elle fut dépassée par la Hollande ; mais en 1887, le Danemark prit la première place et la Hollande passa à la troisième, la France restant au second rang.

Cependant cette perte de rang s'est faite sans que les exportations françaises aient sensiblement diminué, par le seul fait de l'augmentation des exportations des autres pays. La moyenne annuelle des exportations de France en Angleterre, pendant la période décennale de 1872 à 1881 a été de 59,130,000 livres ; et de 1882 à 1892, elle a été de 55,220,000 livres, mais cette perte est due à quatre mauvaises années, de 1885 à 1888 ; car pendant la période de 1889 à 1892 la moyenne remonte à 59,900,000 livres.

Les exportations de la Hollande ont autrement varié. En voici les chiffres :

	Livres
En 1872.....	29,700,000
" 1875.....	39,600,000
" 1880.....	89,400,000
" 1886.....	39,600,000
" 1889.....	16,600,000
" 1892.....	15,500,000

Les exportations du Danemark ont été constamment en augmentant :

Elles ont été :

	Livres
En 1872.....	19,100,000
" 1876.....	22,800,000
" 1886.....	30,800,000
" 1891.....	96,700,000
" 1893.....	103,200,000

La part de l'Allemagne, dans les importations anglaises a été à peu près constante :

	Livres
En 1872.....	13,800,000
" 1881.....	12,300,000
" 1886.....	13,100,000
" 1892.....	13,700,000

Mais ce sont les exportations australiennes qui tendent surtout à prendre une grande extension. D'immenses beurreries se sont établies dans ce pays et de gros navires ont été appropriés et munis d'appareils frigorifiques pour le transport, à basse température, des beurres à destination d'Angleterre.

Ainsi, tandis que la valeur totale du beurre importé dans le Royaume-Uni passait de \$49,401,824 en 1889, à \$58,744,346 en 1893, la part prise dans ce commerce par les colonies australiennes et la Nouvelle Zélande s'élevait de \$362,834 en 1889, à \$4,141,002 en 1893.

Les progrès de l'exportation de la province de Victoria sont les plus frappants ; sa valeur a représenté, en 1893, 87 fois celle de 1889.

La Nouvelle Galles du Sud a exporté 28 fois plus de beurre en 1893 qu'en 1889.

Le Cap de Bonne Espérance lui-même commence à apparaître sur le marché de Londres où il a expédié en 1893 pour \$144,750 de beurre et de margarine.

M. Viger fait ressortir en outre le rôle que joue la margarine dans ces variations des exportations de beurre. Ainsi, il attribue l'exportation énorme du Danemark, petit pays grand comme trois ou quatre de nos comtés et ne possédant qu'un million de vaches, au fait que la margarine y a remplacé le beurre dans la consommation locale, ce qui fait que l'on ne fait plus pour ainsi dire de beurre en Danemark que pour l'exportation. D'après M. Inglis, consul anglais à Copenhague, la consommation de la margarine en Danemark dépassait déjà, en 1890, 12 millions de livres par année.

En Hollande, au contraire, on semble conserver le beurre pour la consommation locale et exporter la margarine. Pendant que les exportations de beurre diminuaient comme

ou l'a vu plus haut, les exportations de margarine se montaient en 1893 à 160,000,000 de livres, dont 130,000,000 pour l'Angleterre.

En 1893, le Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande a importé en chiffres ronds 293,721,000 livres de beurre et 140,000,000 de livres de margarine.

Il nous paraît évident que cette immense importation de margarine diminuant d'autant la consommation du beurre, a pour effet d'éliminer complètement du marché anglais les beurres de ferme de qualité commune ou moyenne que le Canada et les Etats-Unis y exportaient autrefois. Il n'y a de place sur le marché anglais que pour des beurres de bonne, ou mieux, de première qualité; car pour la clientèle pauvre en Angleterre, à prix égal, la bonne margarine est préférée au beurre commun.

Nous n'avons pas à répéter ici les chiffres si souvent cités de nos exportations de beurre canadien; nous savons, malheureusement, qu'ils accusent une diminution à peu près constante, qui démontre que nous sommes, sur ce point, dans la même position que la France, ayant à lutter contre la margarine et contre les beurres du Danemark et d'Australie.

Maintenant, M. Viger a l'espoir de rendre à la France son ancien prestige et au beurre français son ancienne prépondérance en réprimant la falsification du beurre au moyen de la margarine. Nous ne savons trop s'il ne s'abuse pas sur l'efficacité de son moyen, mais il est évident qu'il n'a rien à faire avec notre situation. Nous ne falsifions pas nos beurres, pas du moins avec la margarine dont la fabrication et l'importation sont prohibées par la loi. Nous avons, au contraire, constamment travaillé à améliorer notre fabrication, quoique certains experts prétendent que nos beurres de beurrieres actuels ne valent pas ceux d'il y a quelques années. Nous avons augmenté notre production. Et cependant nous exportons moins qu'il y a dix ans.

Le moyen, qui seul peut être employé par nous, doit donc être celui qui nous permettra de mettre sur le marché anglais du beurre qui plaira autant aux consommateurs anglais que celui du Danemark ou d'Australie.

Que M. Gigault et ceux qui, comme lui, ont pu étudier la question sur le marché même de Londres, nous indiquent ce moyen et nous avons assez de confiance sur l'esprit d'entreprise de nos fabri-

cants de beurre, pour être convaincu qu'on fera sans tarder un effet consciencieux et persévérant pour l'appliquer.

## LE SUCRE

L'abondance exceptionnelle de la récolte de la betterave en Europe a dérangé tous les calculs des statisticiens et désorganisé les opérations des spéculateurs. Licht, le statisticien allemand que l'on considère comme la plus haute autorité en ces matières, constate aujourd'hui un excédant de la production sur la consommation de près d'un million de tonnes de sucre.

Cette abondance extraordinaire a permis aux fabricants de sucre allemands de se départir de leurs anciennes habitudes quant au commerce extérieur; au lieu de vendre leur sucre brut, comme autrefois, ils l'ont raffiné eux-mêmes et, avec l'aide de la prime à l'exportation qu'ils reçoivent de leur gouvernement, ils ont pu offrir ce sucre raffiné aux Etats-Unis en concurrence avec les raffinés domestiques, malgré une protection de  $\frac{1}{2}$  c. par livre en faveur de ces derniers.

Le syndicat des raffineurs américains n'a pu, en conséquence, profiter du droit protecteur pour hausser ses prix; après quelques jours d'une hausse initiale très modérée, il lui a fallu baisser graduellement ses prix jusqu'au point de vendre actuellement ses raffinés au même prix à  $\frac{1}{2}$  c. près, que lorsque le sucre brut entrait en franchise. Et cela, malgré que le sucre brut paie aujourd'hui 40 p.c. soit de 1c. à 12 $\frac{1}{2}$  10c. par livre. Tant que les raffineries ont pu travailler sur les stocks énormes accumulés avant la mise en vigueur du nouveau tarif, le syndicat s'en est tiré à peu près sans perte; mais au moment où, ces stocks étant épuisés, il fallait commencer à travailler sur du sucre brut ayant payé le droit, voilà que s'ouvre la dernière session du congrès démocrate. Or des membres influents de ce congrès avaient promis de ramener sur le tapis la question de l'admission en franchise des sucres raffinés. Devant cette menace, le syndicat n'a pas hésité; il a fermé toutes ses raffineries, jetant 50,000 ouvriers sur le pavé. C'était un argument d'une grande portée contre la législation projetée des démocrates.

Mais le message du président Cleveland a été publié lundi et l'on n'y trouve aucune mention d'une modification des droits sur le sucre.

Rassurés, les raffineurs ont rouvert leurs établissements. Ils n'ont plus rien à craindre des législateurs démocrates dont les pouvoirs expirent en quelques jours; et le nouveau congrès, dont la majorité est républicaine, saura les protéger.

Au Canada, nos raffineurs ont eu aussi à lutter contre le sucre allemand; et ils ont dû à plusieurs reprises consentir à baisser leurs prix pour soutenir cette concurrence. Ils auraient droit à nos sympathies, qui sont toujours en faveur d'une industrie nationale contre la concurrence étrangère, si l'on ne pouvait pas les accuser d'avoir inspiré à un journal commercial anglais de cette ville une attaque aussi violente qu'injuste contre la sucrerie de Berthier.

Si le raffinage du sucre est une industrie canadienne dont nous devons favoriser le développement, l'industrie betteravière mérite doublement notre sollicitude, puisque, non seulement le raffinage du sucre y est fait par des Canadiens, mais la matière première elle-même est un produit du sol canadien.

Maintenant, il est évident que, dans les circonstances, on ne peut pas s'attendre à voir hausser les prix des sucres sur notre marché. Et nos lecteurs devront, s'ils veulent nous en croire, régler leurs achats en prévision de la continuation de la faiblesse dans les prix. Quoique, cependant, comme la navigation est close et que nous ne pourrions plus recevoir de sucres allemands que par Halifax, St-Jean ou Portland, il ne soit pas probable qu'il y ait de nouvelle baisse.

## MODES ET NOUVEAUTÉS

### LAINES

*Marché d'Anvers.*—Des avis de Buenos Ayres annonçant que l'on y établit à 3 fr., sans frais le lavé convenable à la production de notre type B et ceux d'Australie, accusant des prix en faveur des acheteurs, provoquèrent une nouvelle baisse sur notre marché. Arrêtée un moment sur des rachats du découvert, elle reprit dans la suite, le Nord et le Havre n'ayant pas répondu à l'avance de 5 $\frac{1}{2}$  c.  $\frac{1}{2}$  acquise ici pour le peigné.

Il est encore impossible de dire quand cessera le désarroi qui règne dans l'article et dont les principales causes semblent résider dans une surproduction et dans le mauvais état des affaires en général.

Il n'y a rien de nouveau à signaler de l'Allemagne, où l'on travaille en plein et même au-delà du temps

normal. L'Angleterre a reçu d'Amérique d'assez fortes commandes en tissus pour livraison en décembre, de même que Reims en accuse de plus importantes que l'an dernier en nouveautés. Par contre, Roubaix et Verviers se plaignent beaucoup de l'insuffisance des ordres. Cette situation pourra se modifier en s'améliorant, les élections aux Etats-Unis étant finies.

## COTONS

*Marché de Manchester.* — Notre marché a été assez calme pendant toute la semaine. Quoique les ventes aient été peu considérables, les prix des filés se sont assez bien maintenus pendant les premiers jours de la semaine, mais les rapports de Liverpool continuant très faibles, les filateurs ont été plus disposés à accepter des limites refusées il y a quelques jours et plusieurs contrats ont donc pu être placés.

## SOIES

*Marché de Lyon.* — Pendant la huitaine qui vient de finir, nous avons la certitude que les achats faits au jour le jour et destinés à être immédiatement employés ont été plus nombreux que par le passé. En examinant les chiffres de la condition, il est facile de se rendre compte de l'exactitude de ce que nous affirmons. C'est donc, de ce côté, une légère amélioration à constater dans l'état de notre marché. Pour les cours, ils sont stationnaires avec tendance à la fermeté.

Chez nos fabricants les ventes sur banques continuent, les commissions sont de plus en plus nombreuses. Quantité d'acheteurs sont ici ou vont arriver. La saison étant très avancée, ils ne peuvent plus reculer leurs achats ni leurs ordres encore à donner. Il n'est pas possible qu'avec des éléments de travail semblables à ceux que possède ou possèdera notre Fabrique, la matière première puisse en rester là, et comme transactions et surtout comme prix. Nous croyons que ce n'est qu'une question de temps, ainsi que de patience, de la part des détenteurs. On se plaint de la lenteur avec laquelle les Etats-Unis se remettent aux affaires. Ces plaintes ne nous paraissent pas pleinement justifiées. Nous en avons pour preuve, dit le *Moniteur des Soies*, non seulement cette grosse vente de rubans faite dernièrement aux enchères et qui a très bien réussi, mais encore des achats de soie au Japon et ailleurs; ainsi que les ordres assez importants en étoffes donnés sur notre place. Du reste ce n'est pas en quelques jours que ce pays

peut se remettre complètement des épreuves terribles qu'il a supportées pendant ces derniers temps.

Les prix de l'argent à Londres et à New-York sont les mêmes que ceux de la semaine passée, c'est-à-dire 29½ à 29¾ en Angleterre et 63½ à 64¾ en Amérique. Les changes en Orient n'ont subi aucun changement. La question du métal blanc ne fait aucun progrès, malheureusement pour notre commerce en général et celui des soies en particulier. Une commission, nommée par le gouvernement allemand, vient de conclure au maintien de l'étalon d'argent. Les arguments mis en avant par les partisans du bimétallisme ne lui ont pas paru suffisants pour en changer. Que, du reste, c'était à l'Angleterre à donner l'exemple, etc., etc.

Une vente de peaux de loup marin aux enchères a eu lieu jeudi et vendredi de la semaine dernière à Londres. La vente comprenait 128,470 peaux de la côte Nord-Ouest, 16,030 peaux de l'Alaska, 27,300 de l'île Copper et 16,030 des îles Lobos. La grande quantité des peaux offertes a produit une baisse de 20 à 25 p.c. dans les prix réalisés pour les peaux de la côte Nord-Ouest et une baisse de 18 à 20 p.c. dans celles des îles Copper et Lobos. Les peaux de l'Alaska se sont vendues aux prix ordinaires.

## L'AMANDE AUX ETATS-UNIS

L'amandier est un arbre de petite taille, atteignant rarement plus de 8 à 10 pieds de hauteur, à écorce lisse et à feuilles lancéolées d'un vert pâle. Il fleurit de très bonne heure, ce qui, tout en lui permettant de produire régulièrement dans le midi de la France et irrégulièrement dans le centre, a empêché qu'on pût le naturaliser aux Etats-Unis sous des latitudes beaucoup moins élevées. La côte est des Etats-Unis, en effet, est exposée à des gelées tardives qui, presque chaque année, ruinaient les premiers essais de plantation.

Le climat de Californie, plus régulier, lui a mieux réussi et la culture de l'amandier y a pris, depuis quelques années, une réelle importance. On a réussi également à l'acclimater dans l'Utah et dans l'Arizona.

On estimait en 1891 la récolte d'amandes en Californie à 1.000.000 de livres, valant à peu près \$100.000. Les importations d'amandes pendant l'année du recensement avaient été de 7.500.000 livres, en chiffres ronds, évaluées à \$990.000. Comme on le

voit, la production est encore loin d'atteindre la consommation.

La cueillette des amandes se fait rarement à la main, en Californie. On place ordinairement un drap ou un morceau de toile quelconque sous l'amandier et l'on secoue l'arbre. Le rendement moyen dans les bonnes années est de dix livres par arbre; mais quelquefois on en obtient jusqu'à 40 ou 50 livres. L'amande, comme la noix, est recouverte d'un brou, qu'écorce charnue qui enveloppe l'écorce ligneuse dans laquelle se trouve le noyau—l'amande proprement dite. Les planteurs californiens demandent à grands cris une machine propre à enlever ce brou, car il leur en coûte 2c par livre actuellement, pour faire la cueillette, enlever le brou et blanchir les amandes, tandis qu'avec une machine, ils croient pouvoir réduire ces frais à ½c par livre.

Les amandes, une fois débarrassées de la première écorce, sont placées sur des claies et séchées au soleil. Quelques producteurs blanchissent les amandes en les exposant, un peu humides, à la fumée du soufre. Cette opération, qui a pour but de les rendre plus présentables, la clientèle préférant les amandes claires à celles qui sont foncées, présente quelque danger pour la qualité du fruit; et doit être faite avec grand soin, car si le soufre pénètre à l'intérieur, l'amande est gâtée. Il ne reste plus ensuite qu'à assortir et à emballer pour le marché.

En France et en Italie, les amandes vertes, encore tendres, les deux écorcés avec le noyau, se mangent comme une friandise; on en fait aussi des marinades.

## COMPTES-RENDUS

## CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, a tenu sa réunion hebdomadaire vendredi dernier le 30 novembre, sous la présidence de M. H. Laporte. Etalent présents MM. J. D. Rolland, vice-président; Chas. Desmarteau, trésorier; S. Côté, secrétaire; Alphonse Racine, L. B. Geoffron, A. Aumond, O. Faucher, Jos. Contant, J. X. Perrault, L. E. Morin père, Guillaume Boivin, J. Haynes, ainsi que M. Théodule Lefebvre de la maison Michel Lefebvre & Cie.

Après lecture du procès-verbal, le comité chargé de s'enquérir du but poursuivi par l'association du Bon Gouvernement, fit rapport que le but de l'association, détaillé dans son programme dont des copies ont été remises, est tout à fait louable et que la chambre peut lui prêter son appui.

A ce moment une délégation de l'association, composée de MM. Frank J. Hart, un des vice-présidents et H. B.

Ames, secrétaire, est introduite et les délégués exposent au conseil le but qu'ils se sont proposé et les moyens qu'ils veulent employer. Après qu'ils se sont retirés, le conseil, par résolution, unanime, approuve l'association et invite les membres de la chambre à en faire partie.

Puis M. le président communique à la chambre des documents qui lui ont été transmis par MM. Michel Lefebvre & Cie, les fabricants de sucre de Berthier. Ces documents consistent en un article du *Trade Bulletin*, attaquant violemment la sucrerie de Berthier; et de lettres et certificats des principales maisons d'épicerie de gros de Montréal: L. Chaput fils & Cie, Hudon, Hébert & Cie, Laporte Martin & Cie, N. Quintal et fils, Hudon et Orsall, A. Robitaille, Pigeon Gendron & Cie, témoignant de la bonne qualité des sucres de Berthier. M. Lefebvre produit ensuite des certificats des analystes du gouvernement constatant le degré de pureté de ses sucres. Ces certificats constatent presque toute 100 degrés de pureté, le plus bas constatant 99.80 degrés.

Le conseil adopte alors une résolution regrettant la publication d'attaques fausses et de nature à faire un tort considérable à l'industrie du sucre de betterave dont l'importance pour notre pays ne saurait être estimée trop haut.

Puis M. J. X. Perrault présente sa motion dont avis a été donné la semaine précédente.

Considérant que la ratification du traité franco-canadien aura pour résultat un accroissement considérable des relations d'affaires entre la France et le Canada, à condition toutefois qu'il soit créé une ligne transatlantique reliant les deux pays et qu'on fasse connaître en France quels sont les produits que nous pouvons exporter ou échanger des produits français importés au Canada.

Il est proposé par M. J. X. Perrault, appuyé par M. Contant et résolu unanimement: Qu'il est opportun qu'une délégation représentant les maisons de commerce de Montréal les plus importantes, soit nommée avec instruction de se mettre en rapport avec les différentes Chambres de Commerce de France, pour les engager à renouer avec le Canada les relations d'affaires d'autrefois et de faire toutes les démarches nécessaires pour assurer la création immédiate d'une ligne transatlantique directe entre les deux pays.

Résolu: Qu'une commission d'étude, composée de MM. Rolland, Parizéau, Haynes, Boyin, Aumond, du proposeur et du secondéur, soit chargée de faire rapport sur les mesures jugées nécessaires pour mettre ce projet à exécution. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

#### CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

M. W. W. Ogilvie, président de la Chambre de Commerce (Board of Trade) occupait le fauteuil à la réunion du conseil de mardi dernier. Étaient aussi présents, MM. James C. Cantlie, Edgar Judge, J. D. Rolland, Chas. P. Smith, A. A. Thibaudeau, David Robertson, John McKergov, D. A. McPherson, Thos. J. Drummond, John Baird, E. S. Clouston, Frank J. Hart et D. L. Lockerby.

Lu une lettre de l'hon. M. J. J. Curran au sujet de la demande d'amendements à la charte de la chambre, lui donnant le pouvoir d'établir un tribunal d'arbitrage, comme à Londres. M. Curran

dit qu'il est consultation avec le ministre de la justice pour déterminer quels sont les pouvoirs du parlement fédéral en cette matière.

MM. Judge et Hart, représentant l'Association du Bon Gouvernement, demandent au conseil son approbation. Le conseil donne à l'association son appui le plus cordial et ordonne que cette résolution soit communiquée au secrétaire de l'association.

La présentation du cadeau à M. Robert Archer est fixée au lendemain, mercredi, à midi et demie.

M. T. C. Davidson, de Thomas Davidson & Co, est admis membre de la chambre.

Le président rapporte que le seul magasin vacant dans l'aile ouest vient d'être loué, et qu'il ne reste plus à louer que quelques bureaux par ci par là. Il est probable que tous seront loués d'ici au 1er mai.

### QUELQUES NOTES SUR LE CAOUTCHOUC

Nous extrayons les notes suivantes sur le caoutchouc d'une conférence donnée au Merchants' Club de Boston, par M. A. H. Alden, courtier de marchandises.

Le caoutchouc est la sève durcie de toute une famille de plantes dont le type est le *Siphonia Elastica*, mais qui a de nombreuses variétés, arbres, arbustes, arbrisseaux, lianes et herbes. De toutes, on peut tirer du caoutchouc utilisable dans l'industrie; il n'y a pas jusqu'à la sève blanche du laitron des champs qui ne puisse fournir un caoutchouc passable. Mais on n'exploite guère que les arbres du Brésil, du Pérou, de l'Amérique Centrale, du Mexique, de l'Afrique et de l'Inde. Le meilleur article en caoutchouc brut est celui que l'on désigne sous le nom de "biscuit fin de Para" et qui vient du Brésil. Celui qui provient d'Afrique est inférieur en qualité, et, par dessus le marché est souvent fraudé. L'arbre à caoutchouc que l'on exploite au Brésil croît surtout dans les terrains marécageux qui bordent le cours supérieur du fleuve Amazone et de ses affluents. Le climat chaud et humide de ces régions paraît lui être nécessaire, car on n'a pas réussi à le faire produire dans d'autres pays sous la même latitude.

Cette grande et belle vallée de l'Amazone, où la forêt est d'une luxuriance inouïe et où les bois d'ébénisterie, les bois de teinture, les noyers du Brésil, les arbres à caoutchouc, etc., témoignent de la fertilité inouïe de ce sol merveilleux, est grande comme les États-Unis; mais elle est très maigrement peuplée par une population moitié sauvage, moitié métisse, dont la principale

industrie consiste à recueillir le caoutchouc.

La récolte se fait sur le Haut Amazone pendant la saison sèche. Au commencement de la saison, les vapeurs y amènent les ouvriers qui s'en retournent dans les régions plus sèches, la récolte terminée. Les résidents du pays habitent des huttes en bambous perchées sur des poteaux élevés, afin d'être à l'abri des crues énormes de la rivière.

On entaille l'arbre à caoutchouc à peu de chose près comme on entaille ici les érables; la sève coule en jus laiteux et est recueillie chaque jour dans desalebasses, puis on la verse dans des moules où on la fait durcir sur un feu de bois. Le moule était d'abord une botte ou un soulier, ou encore une bouteille; le caoutchouc durcissant prenait la forme du moule et était ainsi mis sur le marché. Puis au lieu de se servir de la botte elle-même, on fit un moule en terre glaise de la même forme. Aujourd'hui, on a adopté un moule en bois où le caoutchouc prend la forme de la palette d'une rame.

Les forêts d'arbres à caoutchouc sont appelées *seringos*. On obtient une concession de seringos, du gouvernement provincial, comme ici une concession forestière. Le concessionnaire se fait alors avancer les fonds pour faire la moisson, par les banques de Para ou de Manaos, qui prennent une hypothèque sur la concession et qui ont, naturellement, un privilège sur le produit de la récolte.

Le "biscuit" de Para est durci par petites couches; l'ouvrier verse d'abord sur son moule une couche mince de sève et l'expose un instant à la fumée, ce qui la coagule immédiatement; il y ajoute une autre couche en trempant le moule dans la sève, la fait de nouveau coaguler, et en répétant cette opération jusqu'à ce que l'on ait obtenu l'épaisseur voulue, on obtient le morceau de caoutchouc brut sous sa forme commerciale. Le moule est dégagé en fendant le caoutchouc sur la longueur.

Le caoutchouc brut ainsi produit contient encore 56 p. c., d'eau; cette eau doit être complètement éliminée avant qu'on puisse l'employer dans l'industrie. L'élimination se fait par l'évaporation pendant le transport au marché et pendant le séjour en magasin.

Les balayures, les fonds des bassins et autres débris sont réunis ensemble, et roulés en forme de boules qu'on appelle "têtes de nègres."

Dans l'Équateur, on mélange à la

sève diverses substances étrangères, cendres, etc, qui facilitent la coagulation et augmentent le poids.

Au Nicaragua, on recueille la sève dans des bassins en fer blanc et on y ajoute, par la coaguler, des feuilles broyées d'une plante qui croît dans les environs.

Les Africains s'enduisent le corps de sève et reviennent au camp avec un "complet" de caoutchouc.

La production de la vallée de l'Amazonie a plus que doublé depuis dix ans. En 1878, elle était de 7,598 tonnes; celle, de l'année dernière a été de 15,725 tonnes. La consommation de caoutchouc brut de toutes provenances aux Etats-Unis a été, en 1893, de 30,000,000 de livres, évaluées à \$15,000,000. Au Canada, elle a été 608,997 livres évaluées à \$223,904. En 1892 elle avait été de 932,829 livres, évaluées à \$257,702.

Les gouvernements provinciaux et le gouvernement central du Brésil perçoivent des droits d'exportation qui se montent à 22, p. c. de la valeur aux cours du marché; ces droits ont produit en 1893 à peu près \$5,000,000.

Dans la fabrication des articles en caoutchouc, on emploie au moins autant, en poids, d'oxides métalliques et de carbonates; en outre, on y ajoute une grande quantité de matières terreuses, principalement pour en augmenter le poids. Les tissus de coton et de laine qui y sont ajoutés, représentaient l'année dernière, aux Etats-Unis, 20,000,000 de livres. On a aussi employé chez nos voisins, l'année dernière, du caoutchouc dévulcanisé et refondu au montant de 25,000,000 de livres. Le vieux caoutchouc vaut de 8c à 30c la livre, suivant qualité. Si les manufactures de caoutchouc n'avaient pas cette source d'approvisionnement, le prix de leurs articles serait beaucoup plus élevé. C'est aussi ce qui explique la grande prospérité des manufactures canadiennes.

Les vieilles claques percées que l'on jette, au baril d'ordures, ont, comme on le voit, une valeur qui est loin d'être négligeable, et celles que l'on laisse chez le marchand de chaussures sont bonnes à autre chose qu'à être jetées au feu.

Nos abonnés de la Campagne recevront cette semaine, leur facture et nous espérons qu'ils y répondront comme il convient. Nous leur rappelons que l'abonnement est payable d'avance.

NOTES COMMERCIALES

Les tanneurs de Toronto se sont organisés en association affiliée à la chambre de commerce.

La cité de Winnipeg demande des soumissions pour l'éclairage de ses rues au gaz ou à l'électricité, ou avec les deux systèmes combinés.

Des dépêches de la presse associées annoncent l'achat par un syndicat anglais de plusieurs fabriques de conserves de saumon de la Colombie Anglaise. Pas de détails.

La récolte des pommes de terre, dans Ontario, se conserve, dit-on, admirablement. On n'entend presque pas parler de la maladie. Il n'y a donc pas lieu de craindre une famine de ce tubercule.

L'Association du Beurre et du Fromage de Montréal nie catégoriquement l'accusation portée contre ses membres d'avoir livré du fromage d'été sur des contrats faits pour du fromage de septembre. Elle demande qu'une enquête soit faite sur cette accusation qui, probablement, a pris son origine aux Etats-Unis.

L'on nous annonce la mauvaise nouvelle que la mine d'asbeste de Danville sera fermée la semaine prochaine pour tout l'hiver. Que vont faire les 150 hommes qui dépendaient là-dessus pour vivre? Manger de la misère probablement. L'on dit que le bas prix de l'asbeste et les temps durs sont la cause de cet arrêt dans les travaux.

Il a plu à Son Excellence, par et avec l'avis du Conseil privé de la Reine pour le Canada, d'ordonner, que le taux de quaiage prélevé sur les madiers placés sur les quais, jetées et brise-lames de l'Etat pour être exportés du Canada, sera de 10 centins par 1000 pieds mesure de madiers au lieu de 10c par 1000 pieds mesure de planche.

Les difficultés entre les exportateurs de blé de Montréal et les marchands de grains de Winnipeg sont loin d'être aplanies. Au contraire, un négociant de grains de Winnipeg vient de déclarer que, à l'avenir, tout le blé exporté de Winnipeg sera dirigé sur New-York. Pourquoi avons-nous donc construit le Pacifique Canadien?

Le stock actuel de champagne, dit *Caterer* de Londres, dans les caves du pays champenois est de près de 170,000,000 de bouteilles. C'est le plus fort stock que l'on ait encore constaté. Cela est d'autant plus satisfaisant que de nombreuses taches de phylloxera ont été observées dans le vignoble du département de la Marne, et que le temps passé à combattre cet insecte pourrait bien causer une diminution de la production pendant quelques années.

La défaite du gouvernement de Lord Roseberry dans l'élection de Forfarshire en Ecosse, est due en partie, paraît-il, à la prohibition de l'importation du bétail canadien vivant en Ecosse. Les Ecossais avaient l'habitude d'importer notre bétail maigre et de l'engraisser pour le marché. Puisse cette leçon ouvrir les yeux au gouvernement impérial.

Le *Monetary Times* signale un fait assez rare. Un M. Henry Bigelow Williams de Boston a fait faillite en 1878, avec un passif de près de \$200,000. Quoique la cour de faillite l'eût débarrassé de ce passif, il vient de le payer jusqu'au dernier sou, avec 6 p. c. d'intérêt. A ceux des créanciers qui refusaient d'accepter l'intérêt, se montant à presque autant que le capital. M. Williams a déclaré qu'ils devaient accepter tout ou qu'ils n'auraient rien.

Un marchand de drap, qui connaît à fond la pratique commerciale en Angleterre et au Canada, raconte un confrère, disait que, en Angleterre, 90 p. c. des détailliers réussissent, tandis que, au Canada 90 p. c. des détailliers font faillite. Il attribue ce contraste, d'abord à l'éducation commerciale, à l'apprentissage, nécessaire en Angleterre et dont on ne s'occupe pas au Canada; et aussi à la diversité de la manière de faire les affaires.

Les propriétaires des nombreuses et grandes scieries mécaniques d'Ottawa et de Hull emploient 9000 hommes dans les bois et 5,800 dans les scieries, faisant une armée de travailleurs de 14,800. De plus ils emploient 5,314 chevaux, qui mangent 7,970 tonnes de foin et 478,125 minots d'avoine par année. L'année dernière les chantiers de l'Ottawa ont consommé 12,750 barils de lard, 31,875 sacs de fleur, 5,314 minots de fèves, 2,602 minots de pois, 638 tonnes de bœuf et 1,598 tinettes de beurre. Il paraît que ce sont tous des gens de bon appétit.

Les exportations d'œufs de Montréal en Angleterre, pendant la saison de navigation ont été;

Expéditeurs	Caisses
Geo. Wait.....	11,576
Chas Langlois.....	3,933
Hislop Meldrum & Cie.....	1,192

-Exportations de l'Ouest

Par G. T. R.....	28,177
Par Pacifique Canadien.....	5,029

Total.....	49,907
En 1893.....	38,517
En 1892.....	34,384

Un journaliste se retirant des affaires donnait comme suit la raison de sa retraite: "Un enfant naît, le médecin de la famille, reçoit \$10; le journaliste en fait mention dans sa feuille et reçoit 0. L'enfant est baptisé; le ministre reçoit \$4.00, le journaliste le note et reçoit 00. Plus tard il se marie; le ministre reçoit un autre honoraire et le journaliste reçoit une tranche de gâteau, soit 000. L'enfant vient à mourir; le médecin reçoit de \$5 à \$10; le ministre reçoit encore \$4.00, l'entrepreneur de pompes fu-

nèbres, de \$25 à \$50 ; le journaliste publie un article nécrologique et reçoit 0000—avec le privilège de publier gratis une lettre de remerciements.

Voici l'es imé du nombre de pieds de bois scié dans les divers moulins de la vallée de l'Ottawa, durant la dernière saison.

J. R. Booth, Ottawa, 90,000,000 ; Bronson et Weston, Ottawa, 73,000,000 ; Buell, Orr et Hurdman, Hall, 70,000,000, W. C. Edwards et Co., Rockland, 65,000,000 ; Hawkesbury Lumber Co, \$55,000,000 ; McLachlin Bros, Arnprior, 50,000,000 ; Gilmour et Hughson, Hull, 40,000,000 ; MacLaren et Tate, Buckingham, 38,000,000 ; W. C. Edwards, New Edinburg, 25,000,000 ; Gillies Bros, Araside, 25,000,000 ; Ross Brps, Buckingham, 10,000,000. Total, 538,000,000.

Un confrère calcule que le coût d'un train en marche est d'environ \$1.00 par mille, sans compter l'usure du matériel ni l'intérêt sur le capital.

Les entrepreneurs de l'aqueduc de Tokio, Japon, ont acheté aux Etats-Unis \$400,000 de tuyaux en fonte. Les fondeurs américains ont pu vendre ainsi leur produit à meilleur marché que ceux d'Europe.

## NOTRE NUMÉRO D'AUTOMNE

### CE QU'ON EN PENSE DANS LE PUBLIC

Le PRIX COURANT donne un numéro de luxe, cette semaine. C'est un signe de prospérité dont nous le félicitons. Il a l'air en effet, de faire son chemin à merveille, et nous nous en réjouissons. Sans partager toutes ses idées, nous reconnaissons qu'il occupe une position très avantageuse dans le monde commercial.

Ce succès est dû à l'énergie et au travail de ses propriétaires et rédacteurs, que cet exemple profite donc à tous ceux qui se lancent dans une entreprise.—*Le Courier du Canada.*

Le dernier numéro du PRIX COURANT fait véritablement honneur à ses éditeurs, MM. A. et H. Lionais. Le dernier numéro de ce journal commercial nous arrive avec une belle toilette d'automne et une série d'articles des plus intéressants.

En feuilletant cette volumineuse publication, nous y relevons les noms les plus marquants du commerce canadien ; le PRIX COURANT, jouit d'un brillant patronage. Ses progrès sont, d'ailleurs, uniques dans les annales du journalisme commercial. De 1,050 abonnés, le 1er septembre 1893, ce journal est arrivé, en douze mois à 2,150 abonnés ! "Toujours en avant !" telle est la devise du PRIX COURANT.—*Le Franco-Canadien.*

# REVUE COMMERCIALE

## ET FINANCIÈRE

Montréal, 6 décembre 1894.

### FINANCES.

Un emprunt russe de \$20,000,000 environ qui va être placé lundi sur les principaux marchés d'Europe, Londres et Paris, a fait raffermir le taux de l'intérêt des fonds disponibles sur le marché libre, à Londres. Le taux est maintenant de 1 p. c. pour les avances à 30 ou 90 jours et de  $\frac{1}{2}$  p. c. pour les prêts à demande. Le taux de la banque d'Angleterre ne varie pas : 2 p. c.

A New-York, les prêts à demande sont encore à 1 p. c. Les avances à courte échéance se font entre 2 et 3 p. c. et celles à longue échéance, entre 2 $\frac{1}{2}$  et 3 $\frac{1}{2}$  p. c. Les meilleurs effets de commerce sont escomptés entre 3 $\frac{1}{2}$  et 4 p. c.

Sur notre place, les prêts à demande sont faits à 4 p. c. par les banques. Les effets de commerce sont escomptés à 6 $\frac{1}{2}$  ou 7 p. c.

Le change sur Londres est plus ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 $\frac{1}{2}$  à 9 $\frac{3}{4}$  et leurs traites à vue à une prime de 9.15/16 à 10.15/16. Les transferts par le câble sont à 10 $\frac{1}{2}$  de prime. Les traites à vue sur New-York font de  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{3}{4}$  de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 $\frac{1}{2}$  pour papier long et 5.15 pour papier court.

La bourse a repris de l'activité depuis lundi, avec plus de fermeté dans les cours des actions de banques. La banque de Montréal s'est vendue depuis 218 $\frac{1}{2}$  vendredi soir, jusqu'à 220 $\frac{1}{2}$  ce matin ; hausse, 2 $\frac{1}{2}$  p. c. Cependant la banque Ontario a baissé, elle ne fait plus aujourd'hui que 105 $\frac{1}{2}$  au lieu de 107. La banque des Marchands fait 164 en hausse de 1 p. c. La banque du Commerce s'est maintenue à 138. La banque Molson a été vendue aujourd'hui 166.

La banque Jacques Cartier a fait 109 ; mardi, puis elle est remonté à 112 et clôture à 110. La banque du Peuple a fait 124 lundi et aujourd'hui.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	123
" Jacques-Cartier.....	118	110
" Hochelaga.....	127	.....
" Nationale.....	.....	55 $\frac{1}{2}$
" Ville-Marie.....	.....	70

Les Chars Urbains, anciennes actions, sont en hausse à 159 $\frac{1}{2}$  et 159 $\frac{3}{4}$  ; les nouvelles actions sont également en hausse à 157. Le Gaz se maintient entre 185 $\frac{1}{2}$  et 185 $\frac{3}{4}$ . Le Câble est en hausse à 140 $\frac{1}{2}$ . Le Pacifique a perdu un peu ; il fait aujourd'hui 59 $\frac{1}{2}$ .

Hier, le Télégraphe faisait 154 ; le Téléphone Bell 153 $\frac{1}{2}$  ; anciennes actions et 153 nouvelles actions. Le Richelieu a fait mardi, 83.

La Montréal Cotton Co, s'est vendue vendredi dernier, 126. Des obligations de la Colored Cotton Co se sont vendues 98 $\frac{1}{2}$  ; et du 7 p. c. de la cité de Montréal, 175.

### COMMERCE.

Nous sommes en plein dans la tranquillité. Le gros fait ou prépare son inventaire de fin d'année, très peu dérangé par les quelques commandes d'assortiment reçues par la poste ou venant de la ville ; les commis voyageurs sont de retour et aident à l'inventaire ; après quoi ils se prépareront à repartir au mois de janvier. Les affaires sérieuses sont donc, généralement parlant, remises, non pas à demain, mais à l'année prochaine.

La convention de l'Industrie Laitière à St Joseph, Beauce, qui a lieu en ce moment, mérite l'attention du commerce à plusieurs points de vue. C'est le parlement agricole, l'assemblée générale de l'industrie de nos campagnes ; ce sont les comices de cette industrie qui a transformé notre agriculture et nos agriculteurs, qui a sauvé déjà, à plusieurs reprises, le commerce de nos campagnes d'une crise très sérieuse, et qui par conséquent a fait beaucoup de bien au commerce de nos villes, gros et détail, à nos manufactures et à nos banques. Nos lecteurs, par conséquent, quelque soit leur genre d'affaires, devront lire avec intérêt le compte rendu des délibérations de cette convention.

**Alcatis.**—Le marché est tranquille et les prix faibles. On cote les potasses premières \$4 10 ; de secondes \$3.50 à \$3.60 ; perlasse \$6 60 par 100 lbs.

**Bois de Construction.**—Marché bien tranquille tant aux scieries qu'aux clos de la ville. Les ventes aux clos ne sont que de petites affaires de détail.

Le marché anglais est très calme en ce moment, avec des prix soutenus, cependant, et quoique la construction ne soit pas très active, par là non plus, on compte sur une bonne reprise d'affaires après les fêtes.

Le marché américain s'améliore peu à peu, par degrés presque imperceptibles, mais qui sont cependant réels et dont la succession constante encourage le commerce.

Pour notre marché local, la perspective n'est pas encore dégagée, on ne sait trop comment va se présenter le printemps prochain ; il en dépendra beaucoup, nous dit-on, du sort de la loi Augé.

**Charbons.**—Rien encore de changé dans les prix de notre marché. Les prix à New-York ont été baissés de 10 à 15c par tonne, à la suite d'une convention des propriétaires de mines qui se sont entendus pour limiter la production. Il pourrait donc se faire, il est même probable que les prix actuels vont être maintenus jusqu'au printemps.

**Cuir et peaux.**—Les cuirs sont tout à fait tranquilles, sur notre marché, les manufacturiers, qui préparent leur inventaire, n'achètent que ce qu'il leur faut pour couper immédiatement. Un acheteur anglais a fait l'acquisition ces jours-ci, d'un bon lot de cuirs à semelles et de quelques petits de buffes et de cuirs fendus.

Les prix restent fermes, mais sans changement.

La demande en peaux vertes est encore active aux prix de la semaine dernière, on paie à la boucherie des peaux légères sur la base de \$4 00 à \$4.50 par 100 livres pour No 1. Les autres sortes sont également fermes.

Revue des Marchés

Montréal 6 Décembre 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

*Mark Lane Express*, du 3 décembre, dit :—“Les blés anglais ont été plus chers pendant la semaine; les blés étrangers ont haussé de 6d. Des chargements de Californie se sont vendus à 24s. 9d. et ceux de Duluth à 24s. 3d. Les farines américaines ont haussé de 6d. L'avoine a perdu 3d. Le maïs et l'orge à moulée ont gagné 6d. Les haricots, les pois, la graine de lin et la graine de coton sont à des cours en faveur des acheteurs. Le son a haussé de 5s. par tonne. Aujourd'hui, les prix se sont maintenus.”

MM L. Norman et Cie, de Londres, écrivent à la date du 19 novembre :

“Le commerce de blé a été ferme, depuis notre dernier rapport du 12 courant et de fortes transactions ont été faites à des prix en faveur des vendeurs. Les meuniers ont continué à acheter des blés étrangers, à cause de la rareté des blés anglais qui ont enregistré une nouvelle hausse de 1s. sur la semaine.

“Blés étrangers fermes, surtout les blés blancs dont il y a peu de vendeurs. La Plata—voiliers à la côte vendu 21s 7½d, et chargement à livrer en novembre-décembre, vendu à 21s 4½d Un chargement de la nouvelle récolte par vapeur a été vendu 21s 1½d. Californie—Un chargement de No 1 en route a été vendu à 24s 10½d. Les blés d'Australie ont été en bonne demande; on a payé 23s 9d pour des lots de Victoria, expédition novembre-décembre; et 23s 10½d pour expédition en décembre-janvier.

Blés de Russie—se sont bien vendus, mais surtout sur le continent. Les blés américains sont tenus à des prix trop élevés et il y a peu d'offres. Pendant la semaine un beau lot a été vendu à 21s 10½d. Aujourd'hui on demande 22s 7½d pour expédition en novembre-décembre. Canada—Les blés de Manitoba sont fermes et en hausse. Un petit lot vient d'être vendu à 24s 3d. Pour expédition en novembre-décembre, on demande 24s 10½d avec acheteurs à 24s 6d.

“Orge.—Les brasseurs ayant fait leur approvisionnement pour quelque temps, l'orge à mather est tranquille. Les orges à moulée sont rares et plus chères avec meilleure demande. L'avoine est ferme, à raison du peu d'exportation de la Russie et de l'approche de la culture de la navigation. Les pois sont sans demande et n'offrent pas de changement dans les prix.

“Foin.—Il ne se fait rien ou peu de chose en foin étranger. Le foin canadien vaut nominalelement 70s, sain et livré; et le Russe, de 65 à 70s.

Le *Phosphate* de Paris, du 21 novembre donne les nouvelles suivantes des récoltes en Europe. “La situation au point de vue agricole, reste stationnaire. Presque toute l'Europe a souffert des pluies et des tempêtes; en France, comme du reste dans presque toutes les semailles sont achevées. En Angleterre, la terre a été tellement détrempeée d'eau que dans certains comtés on ne pourra guère ensemercer avant le printemps. La navigation était arrêtée à Cronstadt, la semaine dernière, mais la tempête d'hier a cassé la glace et les navires circulent de nouveau.”

“Les prix du blé, dit l'*Economiste*

*Français* du 17 novembre, continuent à se raffermir à l'intérieur. Les apports de la culture restent faibles et la vente s'opère plus facilement.

Au grand marché de mercredi, la hausse qui s'était produite la veille sur les farines de consommation et sur le marché des douze marques a eu pour effet de restreindre encore les offres du commerce et de la culture; la meunerie était moins réservée dans ses achats et les détenteurs ont de nouveau relevé leurs prix de 25 à 50 centimes

“Les échantillons offerts laissent encore à désirer sous le rapport de la siccité du grain, mais les besoins étant assez pressants, les prix demandés par les vendeurs ont été acceptés sans beaucoup de difficulté.

“Les blés exotiques sont restés fermement tenus avec demande assez suivie, mais toujours pour de petits lots.”

Beerbohm, dans sa dépêche du 5 courant, continue à coter les marchés anglais en hausse, tant pour le disponible que pour le livrable; mais pour ce dernier, il y a un temps d'arrêt dans la demande. Le câble public cote le blé tranquille en petite demande, mais avec peu d'offres également.

En somme, la situation en Europe est encore ferme; les exportations plus restreintes ont permis de diminuer les stocks disponibles de façon à les rendre plus faciles à contrôler et les détenteurs ressentent maintenant directement l'effet de la demande de la part de la consommation. Après une moisson humide comme la dernière, les blés nouveaux ne sont propres à donner des farines de haute qualité qu'au bout d'un certain temps, et encore est-on souvent obligé de les mêler aux blés étrangers; c'est ce qui est arrivé encore cette année, où la demande de blés étrangers, en Angleterre, a été la plus active dans les deux ou trois mois qui ont suivi la moisson.

Aux Etats-Unis, le marché a été ferme avec une hausse qui a porté le blé sur décembre, à Chicago, à 56½, la ferme s'est maintenue tant que les nouvelles d'Europe sont restées à la hausse; mais, vers la clôture hier, un mouvement de baisse s'est produit, qui laisse cependant les cours de clôture en hausse de 1c environ sur la semaine dernière.

La situation statistique est celle-ci: la “visible supply” a augmenté de 898,000 minots; mais les ventes de disponible pour l'exportation ont été actives à New-York: les frets sont tombés très bas, 3c par minot et même on dit que des chargements ont été pris gratis. C'est surtout ce qui a activé l'exportation. Le rapport du gouvernement pour le mois de novembre sera publié demain ou après-demain; on s'attend à ce qu'il constate une consommation de 40 millions de minots de blé sur la ferme, pour les animaux, sans compter ce qui a été consommé moulu. Si ce chiffre se confirme, il est probable que le marché se relèvera encore un peu.

Les cours de clôture des marchés de spéculation ont été: Chicago, blé sur décembre, 55½c; sur mai, 80½c; sur juillet, 61c. New-York, blé sur décembre, 60½c; sur janvier, 61c; sur mai, 63½c.

Les cours du disponible ont été: A New-York, No 2, roux d'hiver, 60½ à 60¾c; à Chicago, No 2 du printemps, 60 à 61½c.

L'avoine disponible se vend à New-York, No 2, 34½ à 34¾; à Chicago, de 29½ à 29¾c.

Au Manitoba, la semaine dernière, on a payé de 59 à 60c pour No 1 dur à Fort William, pour clore la saison de navi-

*Draps et nouveautés.*—Le commerce de gros est absolument calme; on prend livraison des marchandises canadiennes du printemps, afin d'être en mesure de les livrer aux clients après l'inventaire de janvier. Il n'y a aucun changement de prix dans les lignes régulières de lainages; quoique parfois, des soldes puissent se vendre avec quelques concessions. Les cotonnades sont faibles; nous avons déjà signalé une baisse de 1 à 1c sur les cotonnades blanches, calicos, etc.

Les paiements se font avec un peu de négligence; mais, en somme, on est encore assez satisfait de la campagne. La ville est moins payeuse.

*Epiceries.*—La demande de marchandises pour les fêtes est commencée; vins et liqueurs, fruits secs et confits, spiritueux, sucres et mélasses, participent à l'activité.

Nous cotons les sucres granulés en baisse nouvelle de 1c; ils sont maintenant à 4½c en quarts et 4½c en demi-quarts. Les sucres de Berthier sont aussi baissés, 3½c pour No 2 et 3½c pour le No 1.

Les fruits secs se maintiennent. Les amandes de Tarragone se vendent 1c de plus que l'ancien stock; les dattes valent 5c la livre; les raisins sont stationnaires. Les noix de Grenoble, que l'on cote en hausse de 1c, sont, nous dit-on, de mauvaise qualité; il y en a beaucoup qui sont gâtées. Quelques consignations ont été refusées.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro la nouvelle liste de prix des balais, wicks, cuvettes, laveuses et seaux de la maison H. A. Nelson & Son.

Nous recommandons aux épiciers de Montréal, d'avoir soin de produire à temps leur demande de licence.

*Fers ferronnerie et métaux.*—Affaires calmes dans cette branche; les lignes de coutellerie, patins etc., n'ont encore que peu de demande.

Pas de changement de prix à noter.

*Huiles peintures et vernis.*—L'huile de pétrole canadienne est ferme; l'huile américaine est en hausse de 1c par gallon.

Les autres huiles, peintures, verres à vitres, etc., sont sans changement et sans demande.

*Poisson.*—Marché actif; prix fermes. La morue est en hausse de 1c par livre.

*Produits miniers.*—Le phosphate canadien est coté, livré à un port de l'Atlantique ou de la Manche, à 1 fr. 25 par unité de phosphate par tonne, soit pour des phosphates dosant de 80 à 85 o/o de \$24.00 à \$25.00 la grosse tonne.

*Salaisons.*—Le lard salé est toujours faible, mais les fabricants de salaisons demandent encore les mêmes prix, quitte à faire des concessions. Le saindoux est stationnaire; les jambons sont en baisse.

Nos abonnés de la Campagne recevront cette semaine, leur facture et nous espérons qu'ils y répondront comme il convient. Nous leur rappelons que l'abonnement est payable d'avance.

gation. Le prix payé aux cultivateurs est de 41 à 43c suivant les frets. Les exportations de blé de la nouvelle récolte ont été approximativement de 9,000,000 de minots.

L'avoine est payée aux cultivateurs de Manitoba de 22 à 23c par minot de 34 lbs ; on cote au char, en gare de Winnipeg de 23 à 24c.

Dans le Haut Canada, le blé est soutenu. On offre des blés blancs et des roux dans l'Ouest à 57c, les détenteurs demandent 58c. Deux chars d'orge No 1, pesant 50 lbs ont été vendus dans l'est à 44c ; on cote la No 2 dans l'ouest à 40c. L'avoine est cotée de 28 à 29c pour la blanche, à la campagne et à 31c, en gare de Toronto. Des pois ont été vendus à 52c à la campagne.

A Montréal, le marché du blé est clos, l'avoine a quelque demande de la part de commerçants qui y voient un achat à faire ; mais les détenteurs ont profité de cette demande pour hausser leurs prétentions. Aussi, il ne s'est pas fait beaucoup d'affaires, en dehors de quelques chars pour la consommation locale. On peut coter l'avoine No 2 de 36 à 37c par 34 lbs, le dernier cours, cependant, ne paraît pas avoir encore été réalisé. L'avoine No 3 vaut 35c. en éleveurs.

L'orge à moulée est tranquille ; pas de stock sur place, peu de demande ; les cultivateurs de la province ne veulent pas vendre. On cote nominalement de 45 à 46c en éleveurs.

Les pois sont un peu plus fermes, en sympathie avec une hausse de 3d à Liverpool ; mais il n'y a pas de transactions courantes. Le stock en entrepôt a augmenté de quelque 5000 minots la semaine dernière. Les cotes sont nominales : de 66 à 67c par 66 lbs.

Pas de sarrasin en offre sur le marché. Les farines ont été plus tranquilles ; l'exportation est arrêtée par la hausse du coût du transport et elle ne reprendra que lorsque les prix en Angleterre auront gagné la différence entre le fret d'hiver et celui d'été. La demande locale est calme ; les prix sont soutenus, ou à peu près. Des maisons de commission offrent des fortes de Manitoba à \$3.40 en lots de gros.

Le son est plus faible ; nous le baissions de \$1.00 la tonne.

Les farines d'avoine sont plus fermes ; la granulée et l'avoine roulée ont haussé de 5c.

**Nous cotons en gros :**

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 56
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 56
Blé du printemps " No 2.	0 55 à 0 56
Blé du Manitoba No 1 dur...	2 76 à 0 77
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 30 à 0 37
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2.....	0 66 à 0 66
Orge, par minot.....	0 45 à 0 46
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 48 à 0 47
Seigle, par 56 lbs.....	0 49 à 0 50

**FARINES**

Patente d'hiver.....	\$3 65 à 3 70
Patente du printemps.....	3 65 à 3 70
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 00 à 3 05
Extra.....	2 60 à 2 70
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forte de boulanger (cité).....	3 50 à 3 55
Forte du Manitoba.....	3 50 à 3 55

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 25 à 1 30

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 85 à 3 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 90 à 3 95
Aoine roulée en barils.....	3 90 à 3 95

**MARCHÉ DE DÉTAIL**

Pas beaucoup de grains mardi, au marché de la place Jacques Cartier. L'avoine s'est vendue de 75 à 85c la poche et le sarrasin de 85 à 90c la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85 à 90c par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à 95c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6s lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 5 à \$1.00 par 96 lbs.

**BEURRE**

**MARCHÉS ANGLAIS**

On écrit de Bristol : " Le marché est resté sans changement quant aux prix et à la demande ; les commerçants n'achètent que pour leurs besoins immédiats et les stocks de beurres d'Irlande et du Canada sont considérables. Voici les prix pour disponible. Waterford et Limerick, 1er choix, 88 à 92s ; crémeries canadiennes, 98 à 102s ; Australie, 90 à 106s."

On écrit de Liverpool : " La demande pour les premières qualités de beurre du continent a été bonne et les stocks se sont bien écoulés. Les quarts de Hambourg arrivent avec meilleure qualité et rencontrent une bonne demande à raison des hauts prix des beurres du Danemark. Les crémeries d'Irlande ont eu un mouvement actif. On cote : Danais extra fancy, de 128 à 132s ; du seconde qualité, de 118 à 120s ; crémeries d'Irlande, de 125 à 128s."

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Il n'y a encore de demande chez les commerçants de gros que pour les beurres de beurreries les plus frais ; pour lesquels on a payé cette semaine de 20½ à 21c., parce qu'ils sont plus rares, maintenant, et que le marché local peut les payer un peu plus cher. Mais les beurres de septembre et octobre ne peuvent pas se vendre plus de 20c.

Un exportateur a fait la tournée chez les commerçants en quête de beurres d'été bien conservés. On nous dit qu'il a pu en acheter quelques centaines de tinettes dans les prix de 18 à 18½c suivant qualité. Ce sont les seuls beurres que leur prix permet d'exporter sur les marchés anglais ; et l'on comprend qu'ils n'y font pas une très belle réputation au beurre canadien.

Les épiciers paient 22c pour le beurre tout frais, et de 20 à 21c pour les autres beurres de beurrerie.

Presque pas de bons townships sur le marché ; ces beurres se vendraient de 18 à 19c aux détailliers. Le beurre commun vaut de 16 à 17c. Le beurre de l'Ouest, en tinettes, vaut de 16 à 17c ; en rouleaux, de 15 à 17c.

**FROMAGE**

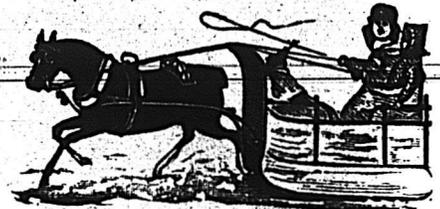
**MARCHÉS ANGLAIS**

On écrit de Bristol : " On a coté une nouvelle hausse sur le prix des lots à expédier ; mais cette hausse est due principalement au fait que les frets et l'assurance sont plus élevés ; les fro-

**ARGENT A PRETER**

Sur propriété de ville et de campagne, à 5½ et 6 p.c. Ventes et achats d'immeubles.

**A. DUBREUIL, Notaire,**  
18 St-Jacques, Montréal.



**HELLO ! ECOUTEZ-DONC !**

Lorsque vous lirez cette annonce, rappelez-vous que vous pouvez acheter toute espèce de sleighs dont vous pouvez avoir besoin, des meilleures manufactures et aux plus bas prix possibles, chez

**R. G. LATIMER, 592 rue St-Paul.**

Votre choix sur un stock de 500 et des termes et des prix à votre convenance.

**PORTE • ORDURE**

.. A LONG MANCHE PLIANT ..

Le manche se plie comme sur la vignette ci-contre.

Lorsqu'on s'en sert, le manche reste droit, assujéti en place.

On le fait maintenant de deux qualités. Demandez les prix aux marchands de gros, ou directement à la maison.



**SUPPORT POUR DESSUS D'OREILLIERS**

Trois qualités qui se détaillent à 25, 50 et 75 cents. On sollicite une commande comme échantillon.

**TARBOX BROS., Toronto.**

**AVIS DE FAILLITE**

Dans l'affaire de

**PERREAULT & CIE,**

Marchands de la cité de Montréal.

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc,

**Lundi, 10 Décembre 1894, à 11 hrs a.m.**

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif mobilier des dits faillis, savoir :

Stock de meubles.....	\$1,536.08
Garnitures de magasins.....	72.40
Roulant.....	451.25
<b>\$2,059.73</b>	

Les dettes de livres d'après listes seront vendues séparément..... \$5,340.10

**\$7,399.83**

Le magasin No 1510 rue Ste Catherine sera ouvert pour l'inspection du stock, vendredi, le 7 décembre 1894.

Pour autres informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Curateur,**

No 1593 rue Notre-Dame,

Montréal.

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

mages pour Bristol doivent maintenant être expédiés par Portland ou New-York; mais les détenteurs accepteraient les prix antérieurs pour de gros lots. Les prix du disponible sont: fromage d'automne, 51 à 53s; do d'août 49 à 51s; do d'été, 46 à 47s."

On écrit de Liverpool: "La demande de la consommation a été assez bonne et le marché se raffermir tranquillement, sans activité; le fromage de septembre est surtout en demande. Le coloré de choix reste rare. Le marché clôture ferme: septembre extra fancy 51 à 52s, août, fancy 50 à 51s; d'été, 47 à 48s."

**MARCHÉS DES ETATS-UNIS**

Utica, N. Y., 3 décembre.—Ventes de la journée: 40 meules à 9c; 383 à 9½c; 120 à 9½c; 509 à 10c; 297 à 10½c; 190 à 10½c; 345 à 11c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Il y a en ces jours-ci quelque demande pour des lots de qualité secondaire et, comme la plus grande partie du fromage de la province qui arrive maintenant sur le marché, est de cette qualité, on a pu disposer de plusieurs lots à 9½c mais il y a des lots qui ne se vendent qu'au dessous de 9c.

Les fromages de septembre et octobre sur place se vendent de 9½ à 10c.

**ŒUFS**

Les commerçants d'Ontario ont expédié beaucoup d'œufs aux Etats-Unis, depuis quelques jours; on est même venu essayer d'acheter sur notre marché, mais sans beaucoup de succès, les prix ici étant trop élevés. On vend ici les œufs chaumés à 14c et les œufs strictement frais, de 20 à 21c la douzaine.

**VOLAILLES ET GIBIER**

Les arrivages ont augmenté avec les froids et la demande également; les prix sont stationnaires. Nous cotons: dindes de 8 à 9c; poulets de 6 à 7c; poules de 5 à 6c; canards, de 7 à 8c; oies, de 5 à 6c la livre.

Les perdrix se font rares et se vendent, No 1, de 50 à 55c la paire, No 2 de 30 à 35c.

**FRUITS**

Les pommes sont soutenues sur notre marché. Les oranges de Floride arrivent en plus grande quantité et sont en

baïsse. Il est arrivé, ces jours-ci 2,000 caisses de citrons de Messine qui se vendent de \$2.50 à \$3.50 la caisse.

**POMMES DE TERRE**

Le marché est tranquille; il est tenu bien approvisionné par des consignations du Haut Canada qui se vendent 50c la poche de 90 lbs au char et de 60 à 65c en détail.

**A Boston on cote:**

Hébrons, le minot.....	de 55 à 58c
Roses, le minot.....	de 53 à 55c
White Stars et Burbanks.....	de 50 à 53c
Rouges du Dakota.....	de 48 à 50c
De l'île de P. E.....	de 53 à 55c

**PORCS ABATTUS**

Au char, on vend de \$5.25 à \$5.50 pour les gros pores et jusqu'à \$5.75 pour les petits, par 100 livres. Au détail, le prix varie de \$6.00 à \$6.25.

**FOIN PRESSE ET FOURRAGES**

**A Boston on cote:**

Choix à fancy en grosses balles.....	\$14 50 à \$15 50
Choix à fancy en petites balles.....	13 50 à 14 50
Beau à bon.....	12 00 à 13 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 12 00
Mêlé.....	9 00 à 12 00
Paille de seigle.....	11 00 à 12 00
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 305 chars de foin et 38 chars de paille; semaine précédente 344 chars de foin et 34 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine, il y avait 18 chars pour l'exportation.

Il n'y a aucun changement important dans le marché. La demande est lente et les arrivages, quoique modérés, égalent la demande. Il y a encore beaucoup de foin invendu dans les gares. Depuis quelques semaines la demande n'a pas été suffisante pour diminuer ces stocks aussi rapidement qu'il serait désirable. Les meilleures qualités sont comparativement en bien meilleure demande que les autres; cependant nous devons coter le marché tranquille sur toute la ligne (circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston).

A Montréal, le marché du foin pressé est tout à fait calme. A la campagne, les achats pour les Etats-Unis sont très

restreints, et il n'est plus guère question d'exportation en Angleterre. Le marché anglais reste faible et peu attrayant pour nos exportateurs.

**Nous cotons au détail:**

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 00 à 8 50
do do No 2, do.....	6 00 à 7 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille, do.....	3 50 à 4 50
Moulée extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1, do.....	00 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 20 00
Gr blanc, do.....	00 00 à 21 00
do No 2, do.....	00 00 à 20 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
So (Manitoba) do.....	00 00 à 18 00
do (Ontario) do.....	18 00 à 18 50
do au char.....	16 50 à 17 00
Blé d'inde jaune m-ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, granulée 100 lbs.....	1 70 à 1 75
Farine de blé d'inde commune 100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

**MARCHE AUX BESTIAUX**

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est: Bêtes à cornes..... 450  
Moutons et Agneaux..... 600  
Veaux..... 10

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bétail pour exportation la lb.	00 à 00c
" de boucherie, 1re qual.	3½ à 3¾c
" " 2e " "	2½ à 3c
" " 3e " "	2 à 00c
Moutons, exportation.....	3 à 3¾c
" de boucherie....	2½ à 3c
Agneaux.....	2½ à 3¾c
Veaux..... la tête	\$3.00 à \$8.00
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs.	\$4.25 à \$4.40

**AU COMMERCE GRAIN ET FARINE**

Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires

Nous prions nos abonnés de Montréal de faire bon accueil à nos agents qui passent en ce moment chez eux pour percevoir le prix de leur abonnement.

**NOS ALIMENTS NATIONAUX**

Blé Roulé, Désèché. . . . . Avoine Roulée, Désèchée,  
Orge "Snow Flake," Roulée, Désèchée.

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

**FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE,**

en paquets de 2½ lbs—2 doz. à la caisse.....  
en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse.....

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,  
AUGMENTENT votre COMMERCE,  
Vous donnent un bon PROFIT.

C'est avec plaisir que nous envoyons nos échantillons, nos prix et tous les détails voulus.  
Mentionnez "LE PRIX COURANT."  
Les commandes par la maille reçoivent une attention immédiate.  
Nous sollicitons votre commande.

RESULTATS:  
QUALITÉ,  
SATISFACTION,  
PRATIQUES,  
PROFIT.

**The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y**  
MEUNIER ET FABRICANTS (Ltd.)  
D'Aliments pour le Dejeuner  
TORONTO, Ont.

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes de tout le Dominion.



## VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTREAL.

Paré vs. Laplante

Lachine.—Lot 20-237 du cadastre de la ville de Lachine, 40 x 80, avec bâtisses rue Décarv.

Vente à la porte de l'église de Lachine le 14 décembre à 10 h. a. m.

Gaudet vs Archambault.

St Vincent de Paul.—Lot 384 du cadastre, avec bâtisses, chemin public au bas de la côte St François.

Vente à la porte de l'église de St Vincent de Paul, le 14 décembre, à 10 h. a. m.

Brunet vs Bernard et al.

Côte St Antoine, avenue Elm.—Lot 374-1-50 du cadastre, terrain 25 x 110, vacant.

Vente au bureau du Shérif, le 10 décembre, à 10 h. a. m.

## NOTES FINANCIERES

La ville de Moose Jaw, Manitoba, offre en souscription des obligations municipales au montant de \$7,000 à 5 p. c remboursables en 15 annuités.

Le crédit demandé pour 1895 par le gouvernement des États-Unis pour payer les pensions aux vétérans de la guerre de sécession, se monte à \$140,000,000.

M. Grindley, gérant général de la banque British North America a donné sa démission, après quarante ans de services. Il est remplacé par M. Stikeman qui était son assistant depuis plusieurs années.

Le paiement par les banques et la Dominion Cotton Co, de leur dividende semestriel ou trimestriel, samedi dernier, 1er décembre, a mis à la disposition des actionnaires une somme de près de \$2,000,000.

Le comité de Waterloo, Ontario, offre en souscription publique \$10,000 d'obligations du comté à 4 p. c remboursables en 20 annuités. Les sousmissions adressées au trésorier du comté, Berlin, Ont., seront reçues jusqu'au 15 décembre.

Le message du président, M. Cleveland, transmis au congrès le 3 décembre fait mention d'un projet de loi sur les banques que doit déposer le secrétaire du Trésor. Ce projet de loi doit autoriser les banques nationales et les banques d'état à émettre des billets, sans déposer au trésor l'équivalent de leur émission en or ou en obligations des États-Unis; cette émission ne devra pas excéder 75 p. c. du capital versé et intact de ces banques.

Comme on le voit, les États-Unis profitent de la leçon de finances que leur a donnée le Canada.

N'omettons pas d'ajouter que notre système de banque et de circulation est en grande partie l'œuvre de feu Sir Fra. Hincks.

Pour avoir  
des Dents  
Blanches

IL N'Y A RIEN DE MIEUX QUE LA  
GOMME A MACHER  
MEXICAN FRUIT de SOMERVILLE

EN VENTE PARTOUT A 5 Cents LE PAQUET.

C. R. SOMERVILLE, - LONDON, ONT.



## The Grocers' Fruit Improver

Nettoie les Corinthe Vostizza et Patras les plus fins; enlève les cotons, laissant sa riche teinte bleue naturelle. Elle rend les Va'ence off stalk égaux aux Selected. Nous faisons une spécialité de machines à main ou à pouvoir pour nettoyer les fruits, avec une capacité variant de 250 à 500 livres à l'heure.

Si nos voyageurs ne sont pas chez vous à temps, écrivez-nous directement.

Fabriquée et vendue exclusivement par

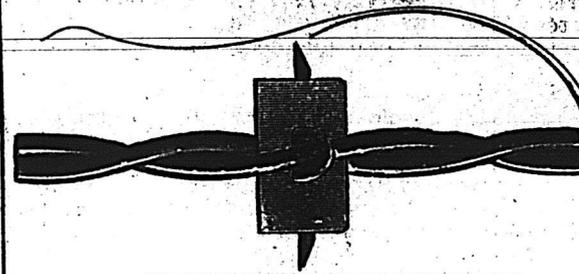
BEAMER &amp; RYAN,

Brampton, Ont.

## Fil de Fer Barbelé "SAFETY"

LE FIL BARBELE

LE PLUS PARFAIT



Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.



Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la



SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

## POUR LES HOMMES SEULEMENT

qui savent apprécier un cigare, nous avons à dire ceci :

"Nous mettons au jeu notre réputation sur l'affirmation que

"LA SONADORA"

est un cigare de qualité au moins égale à tout autre cigare de n'importe quelle fabrique du monde."

Voyons, faites-en un essai loyal et sans préjugé, puis faites part à vos amis de vos impressions. 15c. ou 2 pour 25c.

CREME DE LA CREME CIGAR CO., Montreal.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

**Montréal.**—Bouchard & Lang, commerçants.  
Demers et Moreau, bouchers.  
St Michel et Cie., bouchers.  
**Woodstock, Ont.**—Newton & Wilson, instruments aratoires.  
**Québec.**—Gauvreau, Pelletier et Cie., nouveautés en gros.  
**Steveston, C. A.**—Farlong & Sexsmith, magasin général.  
**Coaticook, Q.**—The Coaticook Electric Light Co.  
**Lévis Q.**—J. B. Blouin et Fils tanneurs.  
**Sherbrooke, Q.**—A. L. Grindrod & Co., fabricants de lainages.

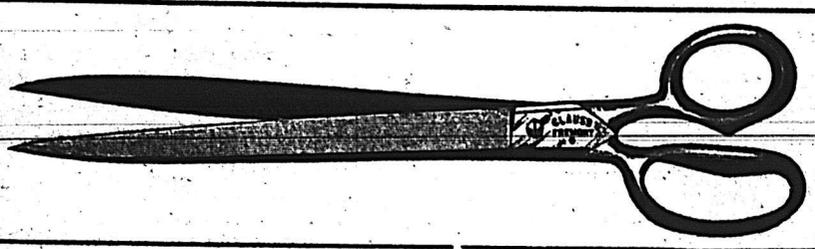
NOUVELLES SOCIÉTÉS

**Montréal.**—Pinoteau & Cie., restaurant; Louis et Louis Charles Pinoteau.  
O. Chapat & Cie, agents; Oswald Chapat, seul.  
E. Delorme & Cie, provisions; Dame Sophranie Giroux, épouse de Edouard Lemay dit Delorme, seule.  
Joseph Gariépy, hôtel; Joseph Gariépy et Alfred Bryson.  
W. J. Watkins, confiseur; Rebecca Davis, veuve de W. J. Watkins, seule.  
Ed. Askew & Co, restaurant; Edward Askew et L. Ross Rabold.  
Lamoureux et Labelle, peintres; Alex. Labelle et George Lamoureux.  
Williams et Johnston, grains, etc; John O. Williams et John J. Johnston.  
L. et W. Baum, photographes; Léon Baum et Wm. Baum.  
La Compagnie dit Journal L'Orchestre; Edouard Guyon et Raoul Barré.  
**Montreal Syndicate**, nouveautés; Marguerite E. West, épouse de Lucien Bernier, seule.  
W. et D. Ross, articles en bois; Wm. O. Kennedy et David Ross.  
Parnell, Giguère & Co., ouvrage en cire; Wm. A. Parnell et Dame Marie Louise Girard, épouse de Narcisse Giguère.  
**Woodstock, Ont.**—Newton & Wilson, instruments aratoires; Wm. Wilson, seul.  
**Québec.**—Servais & Fraser, hôtel; Eugène Servais et Philippe Fraser.  
**St Raymond, Q.**—T. E. Michaud & Cie., magasin général; Dame Léa Matte, épouse de Treflé Isidore Michaud, seule.  
**Port Arthur, Ont**—Perry & Clark, épiciers; F. O. Perry, seul.  
**Coaticook, Q.**—The Coaticook Electric Light Co.; Fritz E. Fovell et Moodie B. Lovell.  
**Lévis Q.**—J. B. Blouin & Fils, tanneurs; Cléophas Blouin et Adélaïde Fouquet, veuve de J. B. Blouin.  
**St-Henri de Montréal.**—Robert & Chouinard, ferronnerie; Ludger Robert et Calixte Chouinard.  
**St-Hilaire, Q.**—H. Cartier & Cie., bois de sciage; Henri Cartier et Elvira Morse.  
**St-Liboire, Q.**—L. O. Demers & Cie., ferblantiers; Mme Délia Lajoie, épouse de Louis Olivier Demers, seule.  
**Sherbrooke, Q.**—A. L. Grindrod & Co., fabricants de lainages; Adam Lomas Grindrod, Dame Ann Taylor, veuve de Adam Lomas, Alex. Galt Lomas et Alex. Percy Lomas.

FONDS A VENDRE

**Ottawa, Ont**—Mme P. Lalonde, épicerie; aux enchères.

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent.

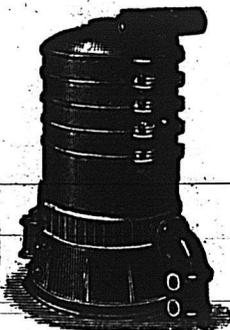
DANS LE

MONDE ENTIER.

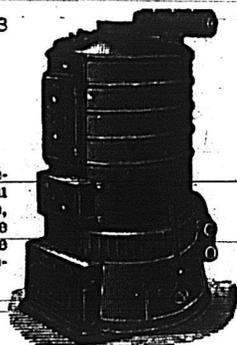
CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

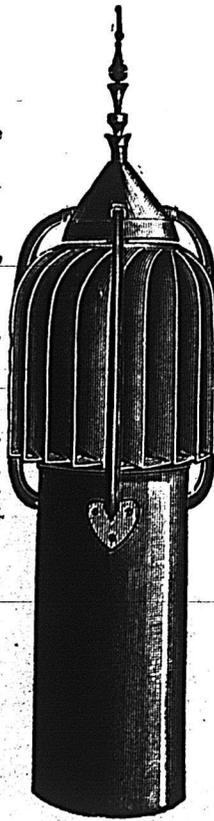
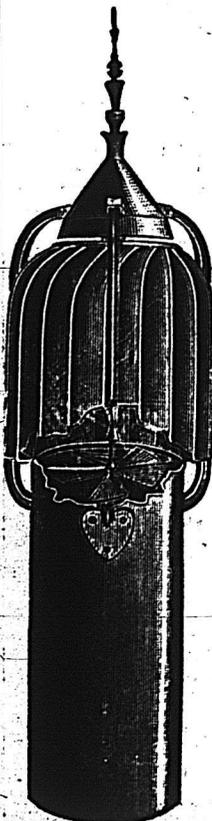
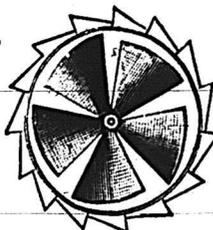
LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics,  
Manufactures,  
Eglises,  
Maisons  
d'éducation,

Résidences,  
Ecuries,  
Cabinets,  
d'aisance.  
Etc., Etc.



Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. Le "VENTILATEUR EOLIEN" est hautement recommandé par les principaux architectes, et est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

**Montréal.**—W. F. Beck, vaisselle ; aux enchères.  
 F. O. Miller, écurie de louage ; aux enchères le 7 déc.  
 Armstrong Photo-Engraving Co. ; sur soumission.  
 Canada Printing Co. ; aux enchères.  
 W. V. Gordon & Co., épiciers ; aux enchères le 10 déc.  
 Perrault & Cie, meubliers ; aux enchères le 10 déc.  
**Regina, Q.**—D. J. Robertson, meublier ; sur soumission.  
**Toronto, Ont.**—Jas. McLaughlin, épicerie et chaussures ; aux enchères.  
**Cheltenham, Ont.**—George Felker, fabricant de wagon.  
**Lion's Head, Ont.**—H. B. Ganton, ferronnerie.  
**Oak Lake, Man.**—B. Hallonquist, magasin général ; aux enchères.  
**Victoria, C. A.**—Oavin Bros., chaussures.

FONDS VENDUS

**Montréal.**—F. Brisson, jr. épicier.  
 Mme Annie Fitzpatrick, modiste ; vendu à 28c.  
 Rolland et frère, meubliers en gros.  
 J. B. Bureau, buvette ; vendu à Victor Lemay.  
 De B. McDonald et Co., fabricants de buses de corsets.  
 O. Vinette, chaussures ; vendu à 30c.  
**Québec.**—J. D. Lemieux, ferronnerie ; vendu à 63c.  
**St Louis de Mile End.**—G. Pelletier, épicier ; vendu à Lucien Massicotte.  
**Ameliasburg, Ont.**—Samuel Allan, carrossier et forgeron ; Albert Crossley, successeur.  
**Brantford, Ont.**—Kemp & Book, épiciers ; vendu à Chirch & Howard.

**Lansing, Ont.**—Thos Cosgrove, hôtel ; James Thompson, successeur.  
**Vancouver, C. A.**—W. G. Warren, ouvrages en fer ; vendu à Colm McCallum.

INCENDIES

**Colborne, Ont.**—W. H. Elford & Co., magasin général.  
 T. Huyck, nouveautés.  
 R. Martin, boucher.  
 F. Yeomans, écurie de louage ; incendie partiel.  
**Ste-Ounégonde, Q.**—H. Fauteux, ferronnerie ; châssis et porte ; stock de bois de sciage endommagé, assurés.  
 J. Martineau & Fils, hôtel et boucherie ; boucherie endommagée, assurés.  
**Buckingham, Q.**—Jos. A. Bernardin, magasin général.

DÉCÈS.

**St Catharines, Ont.**—George Lloyd, ferronnerie, etc.  
**Fairview, C. A.**—W. T. Thompson, magasin général.  
**South Saanich, C. A.**—Mme Henderson, hôtel.  
**Trail Creek, C. A.**—Stewart & Lynch, hôtel ; J. M. Stewart, décédé.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

**Fort William, Ont.**—H. Nicholson, marchand tailleur et mercerie.  
**Toronto, Ont.**—Alaska Feather & Down Co.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

**St Marcel.**—Madame Marie Alida Fafard, épouse de M. Aimé Nault, boulangier et commerçant.

DIVIDENDES DE FAILLITES

**Montréal.**—Lanthier et Labelle, premier dividende le 17 déc.

**Adolphe Thibaudéau ; premier dividende le 17 déc.**  
**Edouard Elliot ; premier et dernier dividende le 20 déc.**  
**A. Landry ; premier et dernier dividende le 17 déc.**  
**Chas. Bergevin ; premier et dernier dividende le 16 déc.**  
**Arsène Crépeau ; premier et dernier dividende le 18 déc.**  
**Hector Rochon ; premier et dernier dividende le 18 déc.**  
**Québec.**—Frs. Moisan ; premier et dernier dividende le 17 décembre.

CURATEURS

**Matane.**—L. H. Chouinard ; Geo. Le-faivre et L. E. Taschereau, conjoints.  
**Montréal.**—Chas. J. Brodeur ; David Seath, curateur.  
**A. A. C. Merrill ; Kent & Turcotte, conjoints.**

FAILLITES

QUÉBEC

**Montréal.**—Mlle M. Kennedy, modiste ; cession à Kent & Turcotte.  
 Charles Luesier, chaussures ; cession à Charles Desmarreau.  
**C. A. Dumaresq & Co., nouveautés en gros ; cession, passif environ \$20,000.**  
**J. S. Mayo, huiles ; demande de cession ; assemblée le 10 déc. M. Mayo, est disparu.**  
**Léopold Marchand, épicier ; cession, passif environ \$4,000.**  
**R. G. Gaucher, ferronnerie, a fait cession judiciaire ; passif environ \$20,000**  
**Geo. Barrington & Sons (F. D. Barrington) manufacturiers et marchands ; cession, passif environ \$75,000.**  
**Louis A. Labossière, épicier ; cession, passif environ \$3,000.**  
**East Angus & Montréal.**—Royal Pulp & Paper Co. ; en liquidation.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD,

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

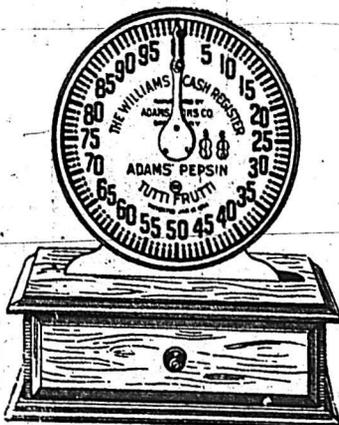
Ayez en un

LE COMPTEUR DE CAISSE  
 TUTTI-FRUTTI DE ADAMS

...IL EST BIEN FAIT ET TOUT A FAIT FIABLE...

Demandez notre circulaire descriptive en mentionnant "LE PRIX COURANT."

ADAMS & SONS CO., 11 ET 13, RUE JARVIS, TORONTO, ONT



SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le " PRIX COURANT "



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$1.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

*St-Hilaire, Q.*—Iroquois House, hôtel; en liquidation.  
*St-Laurent d'Orléans, Q.*—E. Chabot & Cie., magasin général.  
*St-Barnabé.*—L. D. Héroux, magasin général.

**FAILLITES**  
**ONTARIO**

*Almonte.*—E. B. Dowdall, magasin général; cession, H. G. Wilson.  
*Listowel.*—Robert Hutchinson, épicerie et vaisselle; cession, W. M. Bruce.  
*Seaforth.*—R. Mercer, bijoutier; cession à Robert Gibbons.  
*Maxwell.*—J. Little, forgeron; cession, A. S. Vandusen.  
*Ottawa.*—A. G. Dumontier, nouveautés; cession à T. W. McDermott.  
*Peterboro.*—Froude & McGregor, contracteurs; cession à Wm G. Morrow.  
*Chatham.*—The Chatham Athletic Club; cession à Wm E. Rispin.  
*Norland.*—A. B. H. Carl, magasin général; cession à Richard Tew.

**EN DIFFICULTÉS**

*Toronto, Ont.*—John A. Ford, boucher; vente par huissier.  
*Hull, Q.*—F. X. Martin, nouveautés; assemblée de créanciers.  
*Montréal.*—N. Gauthier & Cie, entrepreneurs; offrent 25c comptant.

**CONCORDATS**

*Québec.*—Béland & Martineau, bois de sciage, ont composé à 10c.

*St-Jérôme, Q.*—Berthiaume & Cie, magasin général; a composé à 57c comptant.

**LIQUIDATIONS VOLONTAIRES**

*St-Hilaire.*—La "Iroquois House Hotel Company" s'est mis en liquidation volontaire; M. Geo. Durnford a été nommé liquidateur.  
*St-Hyacinthe.*—Les actionnaires de la compagnie de l'aqueduc de St-Hyacinthe ont ordonné la dissolution et la liquidation de la compagnie. M. Louis Côté, président, et M. J. Nault, secrétaire, ont été nommés liquidateurs.  
*Sherbrooke.*—"The Symmes Hay Cop Company" est en liquidation volontaire; F. P. Buck, liquidateur.

**CHS. DESMARTEAU**  
**Comptable, Auditeur et Commissaire**  
 No 1598 rue Notre-Dame.

**SPÉCIALITÉ :**  
**RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.**

**NAP. MATTE,**  
**Comptable, Auditeur et Liquidateur**

**BUREAU :**  
*Bâtisse de la Banque Nationale,*  
 75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.  
 Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.  
 Spécialité:—RÈGLEMENTS DE FAILLITES.

**BILODEAU & RENAUD**  
 COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
 No. 15 rue St.-Jacques, Montréal.  
 Spécialité :  
 Règlement des Affaires de Faillites.  
 Téléphone 2003.

**PELLETIER, PARADIS & JOBIN**  
**Comptables et Liquidateurs.**

S'occupent d'audit de comptes et de révision de livres.  
 Perception de dettes.  
 Evaluation dans des cas de pertes par incendie ou autrement.  
 Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

**BUREAU : RUE DALHOUSIE**  
 Bâtisse de la Cie du Richelieu  
**QUEBEC.**

Téléphone 1227. B. de P. 585.

Décembre est un des bons mois de l'année pour annoncer. Les autres bons mois sont : Août, Janvier, Avril, Juillet, Octobre, Juin, Février, Mai, Septembre, Mars et Novembre.

**Le Café Dandelion Royal**

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de fer blanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

**Pompes**  
 & MACHINES  
 & HYDRAULIQUES

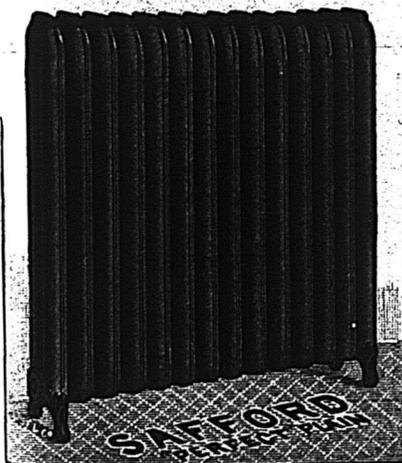
À VAPEUR ET AUTRES

POUR TOUS LES BUTS....

**NORTHEY CO'Y, LTD.**  
**TORONTO, ONT.**

**R. H. BUCHANAN & CO,**  
 AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC,  
 684, rue Craig, MONTREAL.

En leur écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans "LE PRIX COURANT."



**The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)**  
**TORONTO, CANADA**

FABRICANTS DES

**RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD**

Pas de { BOULONS,  
 PAQUETAGE,  
 FUTES.

Meilleurs et moins chers que les  
 registrés en tuyaux.

**H. McLAREN & CO., Représentants**  
 706 RUE CRAIG, MONTREAL.

## Chronique de Québec

Mercredi, 5 décembre 1894.

Semaine tranquille. Le commerce en générale est dans un état d'apaisement et il en sera ainsi jusqu'à l'approche immédiate des fêtes.

L'industrie fournit un travail moyen; les commandes sont assez bonnes. Le détail dans les nouveautés est au-dessous de la moyenne. Somme toute, les nouvelles purement commerciales se résument à fort peu de choses.

Le projet de construction de l'hôtel de ville n'a pas été sans rencontrer une sérieuse opposition au conseil. Le vote a été de seize contre quatorze. Les adversaires plaident surtout l'état pénible des finances de la cité, l'obligation de créer de nouvelles taxes et le défaut d'urgence pour réaliser une telle entreprise. On voulait différer, voilà tout. La majorité du conseil a justement condamné cette manie de toujours remettre à plus tard ce qui peut se faire aujourd'hui dans d'excellentes conditions. Le maire surtout, a, dans un discours nourri de chiffres et d'arguments, démontré que les charges ne seraient pas augmentées et que, dans l'intérêt de la cité, il fallait pourvoir immédiatement à la construction de l'hôtel de ville. Le résultat du vote était prévu, mais il est regrettable que le nombre des dissidents ait été aussi fort. Il semble qu'en pareille occurrence mieux eût valu faire taire des animosités personnelles, ou des intérêts de clocher. Quoiqu'il en soit, les travaux seront maintenant bientôt commencés et donneront de l'emploi à bien des ouvriers qui chôment présentement.

Le conseil central des métiers est forte-

ment organisé à Québec et fait d'excellente besogne. Nous ne pouvons qu'en féliciter les membres qui suivent avec intérêt les questions économiques et mettent à contribution toutes les influences religieuses, politiques et autres, dans le but d'améliorer le sort des classes ouvrières. Cette association a déjà fait beaucoup de bien à Québec, et il nous fait plaisir de constater qu'elle travaille toujours dans le sens de l'apaisement, tout en agissant avec beaucoup d'énergie.

Vos articles sur le colportage des Juifs ont produit leur effet à Québec. Le commerce et les sociétés ouvrières s'organisent pour demander au gouvernement de légiférer pour faire cesser une exploitation qui est la ruine de l'industrie honnête. Et il y a tout lieu de croire que leurs demandes jointes à celles des autres villes seront favorablement entendues.

### ÉPICERIES

Le commerce d'épicerie marche toujours tant bien que mal, car il faut manger, mais la concurrence et le crédit réduisent les profits à leur plus simple expression. Si l'on en croit quelques journaux spécialistes, la qualité des effets en vente serait loin d'être satisfaisante. Il n'en pourrait être autrement si l'on considère le bon marché exceptionnel—j'allais dire ridicule—auquel on détaille certaines denrées; jusqu'aux thés qui sont sacrifiés aujourd'hui. Et à ce sujet, il paraît qu'il se débite sous ce nom un article qui n'a qu'une ressemblance de forme avec la véritable plante de thé, mais qui n'en possède aucune des propriétés digestives et toniques; c'est au contraire un astringent dangereux. Comme la plupart des marchands de thé donnent des présents aux pratiques pour les solliciter à

consommer davantage, on devine les conséquences fatales que peut avoir ce commerce.

Peut-être l'inspecteur officiel des denrées alimentaires à Québec aurait-il la une bonne occasion de rendre service au public. J'invite le lecteur à constater tout spécialement la baisse dans les sucres; il y a un grand changement à noter dans les dernières cotations :

**Sucres:** Jaune, 3½ à 4c; Granulé, 4½c; Powdered, 5½c; Out-Loaf, 5½c; ¼ qt, 5½c; boîte, 5½c; ext. ground, 5½c; boîte, 6c.

**Sirops:** Barbades, tonne, No 30 à 31c; Tierces, 31 à 32c; quarts, 33 et 34c. Il y a, me dit-on, une marque de sirop Barbades actuellement dans le marché dont il est bon de se défier. Ce sirop est classé comme No 1 Barbades et offert en vente à 29c. On dit que sa qualité est bien inférieure au vrai No 1 à 30 et 32; avis à qui de droit.

**Vermicelle:** français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

**Vermicelle de Québec:** Boîte 4½c. lb. Quart 4½c. lb.

Riz \$3.80 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

**Conserves en gros:** Saumon, \$1.2 à \$1.35; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 95c; Pois, 95c; Huitres \$1.45; Sardines domestiques, ½ bte 45c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

**Allumettes:** cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royales, \$2.00.

**Sel:** en magasin, 52½c; sel fin, sacs, \$1.30; ½ sac, 35c.

**Raisins:** Valence, fine "off stalk" 4½c; Do, Selected 5½c; Do, Layers 7c; Currants

## PLAMONDON & CHASSÉ

MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

## Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre; pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

## POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

## F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

## MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK"

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

## WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

## FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS

PAR LOT OU CHR.

Demandez mes prix avant d'acheter.

S'adresser à

D. E. DROLET,

50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

## MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

N'ACHETEZ PAS VOS

## TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

## FORGUES & WISEMAN

184 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUÉBEC.

## BOTTES

## NOS BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

THE STANDARD BOOT CO.,  
QUÉBEC.

3½ à 4c; Do, extra 5c. Nouvellement regu le "Off Stalk" à 4c lb.

Amandes : Tarragone, 12 à 13c la lb ; do écallées, 22 à 25c ; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb ; do Grenoble 13 à 14c ; Avelines, Cécile 8½ à 9c la lb.

FRUITS & LÉGUMES

Pommes : Russet \$3.50 à \$4.00 ; Calvert \$2.25 à \$2.50 ; Baldwin et Greening \$3.25 à \$3.50 ; St-Laurent \$3.50 à \$4.00 ; fameuses No 1, \$3.00 à \$3.50, No 2, \$1.25 à \$1.50 ; N. Spils \$3.50.

Cocos \$5.00 le 100 ; pommes évaporées, 11½c ; Figs, 8 à 9c ; Dattes, 6 à 7c ; Pecans, 9½ à 10c.

CHARBON ET BOIS.

Egg : \$6.00 la tonne.

Stove : \$6.25 à \$6.50.

Chestnut : \$6.25 à \$6.50.

Sydney Steam : de \$4.00 à \$4.50.

Scotch Steam ; \$4.50.

	La corde.
Cypres 3 pds.	de \$2.80 à \$2.90
Epinette rouge 3	3.40
Epinette noire 3	2.50
Bouleau 3	3.00
Mérisier 3	4.00
" 2½	3.40
Erable 3	4.80
" 2½	3.60

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Morne No 1, \$1.25 à \$4.50 ; Do No 2, \$3.75 ; Hareng Labrador No 1, \$5.50 ; Do No 2, \$4.00 ; Do Cap Breton No 1, [large] \$5.50 ; Saumon No 1, \$14.00 ; Do No 2, \$12.50 ; Do No 3, \$11.00 ; Morue sèche, \$1.50 le cent ; Anguilles 5½ à 6c la lb ; Truite \$8.50 [le quart].

Farines en baril : Farine (patente), \$3.60 à \$4.00 ; Farine de cylindre, \$3.10 à \$3.25 ; Extra, \$2.80 à \$3.00 ; Superfine, \$2.70 à

\$2.75 ; Commune, \$2.40 à \$2.50 ; Forte de boulanger, \$3.50 à \$4.00 ; Fine, \$2.50 à \$2.60.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.65 ; Forte de boulanger, \$1.70 à \$1.80 ; S. Roller, \$1.50 à \$1.55 ; Extra, \$1.35 à \$1.45 ; Superfine, \$1.30 à \$1.35 ; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine Ontario par 34lbs (nouvelle) 40 à 41c ; do, Province de Québec par 34 lbs, ancienne 37 à 40c ; son 85 à 90c ; fèves blanches, \$1.35 à \$1.50 ; pois No 1, 85 à 90c ; No 2, 75 à 80c ; gruau, \$2.25 à \$2.40 ; gru, \$1.15 ; blé d'Inde jaune, 70 à 75c ; moulu \$1.50 ; orge 60c. Pot Barley, \$1.90 à \$2.00.

Lards : Mess. Can. \$17.50 à \$18.00 ; Short Cut \$18.00 à \$18.50.

Saindoux : Pur, \$2.10 le seau ; Cotte-lene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau.

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32½c ; de morue, 31 à 32c ; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon : 11c ; sucré, de 13 à 15c.

Beurre frais, de crémeries, 20 à 22c.

Beurre de première qualité, 18 à 20c ; do extra, 25c ; do marchand, 14 à 15c.

Œufs frais en gros, 16 à 18c ; extra 25c.

Fromage : grosses meules, 10c à 10½c ; petites meules, lbs, 2 lbs, 11c.

Il y a eu cette semaine plusieurs mutations importantes de propriétés. L'une d'elles est due précisément à la décision du conseil relativement à la construction de l'hôtel de ville sur le terrain des Jésuites. L'immeuble—qui fait le coin des rues Desjardins et Sainte-Anne, en face du terrain—avait autrefois été l'hôtel Clarendon, mais était inoccupé depuis plusieurs années, et ne trouvait preneur à aucun prix. On en a eu \$8,000 et l'acquéreur ne le vendrait pas aujourd'hui pour \$12,000.

D'autres propriétés, situées dans d'autres quartiers, ont été sacrifiées pour au plus la moitié de leur valeur.

Il est vrai que c'était des ventes forcées, mais on voit que la valeur des immeubles est actuellement dépréciée. Ainsi l'ancienne propriété "Germain" évaluée à \$25,000 n'a réalisé que \$10,500.

Les grandes Compagnies d'assurances ont de nombreux clients dans la ville et tout le district de Québec. Elles font d'excellentes affaires chez nous ; c'est du moins ce que nous disent leurs agents.

Comment se fait-il qu'aucune d'elles n'ait encore songé à construire dans Québec un bel édifice pour y installer ses bureaux ? Ces compagnies, qui ont le sens des affaires, pourraient facilement se convaincre des avantages que leur procurerait l'installation permanente de leurs succursales chez nous. Comme l'on dit que la New York Life, par exemple, a des millions qui dorment et dont elle ne trouve pas l'emploi, pourquoi n'en dépenserait-elle pas un peu pour doter notre ville d'un monument qui serait une annonce pour elle en même temps qu'une source de revenus, comme c'est le même cas pour Montréal ! Nous posons la question et croyons qu'elle sollicite une réponse favorable.

Quelle est maintenant celle des compagnies d'assurances qui va prendre les devants ? Celle-là serait certaine de s'assurer un fort patronage, qui l'indemniserait en peu de temps ; et ce serait justice.

L. D.

**Nous prions nos abonnés de Québec de faire bon accueil à notre agent qui passe en ce moment chez eux pour percevoir le prix de leur abonnement.**

# Fabrique de Sacs en Papier de Quebec

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes.

JOBBER DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

## CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS,

Coin des rues du Pont et du Roi, ST-ROCH, QUEBEC.

125 HARNAIS DE FANTAISIE VALANT \$18 POUR \$10.

Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN, A L'ENSEIGNE DE LA BRIDE D'OR

## J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

### BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands d' Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

# POISSONS!

EN RECEPTION :

Harengs Labrador de choix,

Harengs C. B. et Anticosti.

Saumon, Morue, Anguille,

Truite, Nauves, Etc

HUILE DE MORUE ET DE LOUP MARIN. Aussi, FLEUR, GRAINS,

LARD, SAINDOUX, GRUAU, BARLEY.

Acheteurs et Exportateurs de Fromage.

J. B. RENAUD & CIE, 126 et 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

# ALF. T. TANGUAY

MARCHAND A COMMISSION

## Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

TÉL. 659. B. P. 663.

UN

## Commis Voyageur bien connu

Écrit ce qui suit :

MONTREAL, 1er Août, 1894.

A la ANCHOR MED. CO., Montréal.

Je prends plaisir à proclamer l'effet réellement étonnant et bienfaisant que votre ANCHOR WEAKNESS CURE a produit sur moi et dans ma famille. Un de mes enfants en particulier, souffrait d'une grande débilité et après avoir essayé plusieurs toniques sans bon résultat, j'achetai une bouteille de ANCHOR et il m'a donné satisfaction complète. Dans quelques semaines, mon enfant prit des forces et du poids, et jouit maintenant d'une bonne santé. Je comprends bien que votre excellent tonique jouisse d'une grande popularité et d'une grande vogue, partout où il est en usage depuis quelque temps, parce qu'il les mérite, et je considère que c'est mon devoir envers le public, maintenant où il y a tant de charlatanisme, de proclamer mon expérience.

Votre, etc.,

GEO. BROWN,

Voyageur pour MM. Crathern & Caverhill.

S'adresser au

**ANCHOR MEDICINE CO'Y**  
QUEBEC ET MONTREAL.

## NOTES SPECIALES.

MM. R. Prévost & L. A. Caron ont été nommés curateurs conjoints à la faillite de Ed. Collette de St Stanislas de Kostka.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptable, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de collections et de liquidation de sociétés. Argent à prêter.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Téléphone Bell No 815.

## POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau : de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boîte No 558 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

## PETITES NOTES

La convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière a lieu en ce moment à St-Joseph, Beauce. Dans notre prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu des travaux de cette convention.

L'Honorable Jos. Royal, ex-lieutenant gouverneur du Nord-Ouest, donnera une conférence dimanche prochain le 9 décembre, à 7 h. p. m. dans la salle de l'Académie Belmont, No 243, rue Guy, Montréal, sous les auspices du cercle St-Joseph de l'Alliance Nationale.

Le commerce de pianos de M. L. E. N. Pratte passe sous le contrôle de la Compagnie de Pianos Pratte, qui est en ins-

tance pour obtenir une charte. La compagnie s'organise avec un capital de \$200,000 divisé en 2,000 actions de \$100, pour la fabrication et la vente de pianos et autres instruments de musique. Les premiers directeurs seront l'Honorable M. Alph. Desjardins, sénateur; MM. Joël Leduc, Geo. J. Shepard, Louis J. Rivet et L. E. N. Pratte.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de l'hôtel Windsor a eu lieu cette semaine. Après l'adoption du rapport des directeurs et de l'état financier, qui est très satisfaisant, en tenant compte de la dépression commerciale, on procéda à l'élection des nouveaux directeurs. Furent élus : MM. Chas. Garth, R. B. Angus, Selkirk Cross, J. P. Dawes, W. O. McIntyre, Henry Joseph et John Cassils; tous directeurs sortant de charge. A une réunion subséquente du bureau de direction, M. Chas. Garth fut réélu président et J. P. Dawes, vice-président, M. W. J. Weldon, fut nommé secrétaire.

M. Miner, président de la Granby Rubber Co, et maire de Granby, a remis ces jours-ci à la caisse municipale un chèque de sa compagnie pour \$15,330, représentant la valeur au pair des actions que la municipalité avait souscrites dans le capital de la compagnie, plus un solde d'intérêt. Le village de Granby se trouve ainsi remboursé de ses avances et il est doté d'une industrie prospère qui donne le bien-être à tous ses habitants.

Nous mettons le public en garde contre un individu se donnant le nom de J. Richard, qui, paraît-il, sollicite des abonnements à notre journal. Nous n'avons pas d'agent de ce nom.

## LA MEDAILLE D'OR

Offerte par l'Honorable Joseph Sheyhn, à l'Exposition Provinciale de 1894, à Québec, a été décernée à

# JOBIN & ROCHETTE

## Fabricants de Chaussures

Magasins ;  
Coin des Rues Sous-le-Fort et St-Pierre.  
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Manufacture ;  
Coin des Rues Colomb et Voltigeurs.  
ST-ROCH, QUEBEC.

## MECHANICS SUPPLY CO.

95 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

d'Outils et de Fournitures de Plombiers, d'Appareils à Vapeur, à l'Eau Chaude, à Gaz, Machinistes, Ingénieurs, Etc.

GROS ET DETAIL.

Nous avons les stocks les plus considérables de la province dans ces lignes et nous pouvons les vendre au plus bas prix.



TRADE MARK  
**L.S.L.**

(Patent applied for)

## Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1894.  
Janvier 9,  
Mars 13,  
Mai 8,  
Juillet, 10,  
Septembre 11,  
Novembre 13,

Février 13,  
Avril 10,  
Juin 12,  
Août 14,  
Octobre 9,  
Décembre 13.

## PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$1 ;  
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;  
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs : Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

## COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villeré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : PAUL CONRAD,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TAMPA CITY,

Florida.

## AVIS SPECIAL

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

## ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2723

. . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES  
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE

PRIX MODERES

**BOURSE DE MONTREAL.**

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 30 Nov, AU 6 Déc.		CLOTURE DU 6 Déc. 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé. \$	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs.
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal x d	12,000,000	6,000,000	\$200	10	220 1/2	218 1/2	221	219 1/2	221	217 1/2
Ontario Bank x d	1,500,000	345,000	100	9	106 1/2	105 1/2	107	103	108	105 1/2
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7 1/2						
Banque du Peuple	1,200,000	600,000	50 1/2	6 1/2	124	124	124	123	125	123
Molsons Bank	2,000,000	1,150,000	50	6 1/2	166	166	168 1/2	160	168 1/2	160
Bank of Toronto x d	2,000,000	1,800,000	100	10			260	245 1/2	260	246
Banque Jacques-Cartier x d	500,000	215,000	25	7	112	109	118	112 1/2	120	110
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	164	163	165	163	164 1/2	163
Merchant's Bank of Halifax x d	1,100,000	510,000	100	6				151		151
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7				127		126
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6				55 1/2	100	56
Union Bank x d	1,200,000	250,000	100	6				100		100
Canadian Bank of Commerce x d	6,000,000	1,100,000	50	7	138	138	140	138 1/2	140	137 1/2
Banque Ville-Marie x d	479,500		100	6				70		70
Banque d'Hochelega x d	710,100	270,000	100	7				125	127	124
Ottawa Bank x d										171
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific	65,000,000		100	5	61	59 1/2	60	58 1/2	60 1/2	60 1/2
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100				4	2 1/2	4	3 1/2
do do Preferred	10,000,000		100				12	8 1/2	15	8 1/2
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	160	156 1/2	159 1/2	158 1/2	157	156 1/2
do do New	2,000,000		50		157 1/2	154 1/2	157	156 1/2	155	154 1/2
<b>TELEGRAPHES, ETC.</b>										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	143	138 1/2	140 1/2	140 1/2	139 1/2	138 1/2
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8	154	153 1/2	154 1/2	153	154 1/2	153 1/2
Bell Telephone Co	2,500,000		100	8	153 1/2	152 1/2	154	153 1/2	157 1/2	152 1/2
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co	2,500,000		40	12	185 1/2	184 1/2	185 1/2	185	185 1/2	185 1/2
Royal Electric x d	1,000,000		100	8			135	124	140	126
Intercolonial Coat Co	500,000		100							
do do pref	219,700		100				100		100	50
North West Land Co	7,000,000		25				60		60	
Canada Shipping Co	1,400,000		100							
Canada Paper Co	500,000		100	6			110		110	
Montreal Loan & Mortgage Co	500,000		25	7			143	130	143	130
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co	500,000		100	10	140	140			148 1/2	140
Richelleu & Ontario Nav. Co. x d	1,350,000		100	6	83	83	96	83	84	83
<b>CIES DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co x d	1,000,000		100	8	126	126	125	120	127 1/2	120
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100				70	55	60	50
Merchant's Manfg Co	1,000,000		100	8			130		130	
Dominion Cotton Mills x d	3,000,000		100	8			97 1/2	98	96 1/2	93 1/2
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds										110
Canada Central Bonds										
Champlain & St. Lawrence Bonds							99 1/2		99	109 1/2
Pacific Land Grant Bonds								109 1/2		109 1/2
Colored Cotton Mills Bonds					98 1/2	98 1/2	99 1/2	98	99 1/2	98
Dominion Cotton Mills Bonds										

**FOURRURES**



**FOURRURES**

Assortiment complet des Modèles les plus nouveaux en fait de  
**MANTEAUX, COLLERETTES, GARNITURES, MANCHONS, BOAS, Etc., Etc.**  
 Spécialité de MANTEAUX et COLLERETTES EN SEAL POUR DAMES.—Modèles Exclusifs.  
 Toujours en mains un assortiment considérable de  
**PEAUX DE LION, TIGRE, LEOPARD, OURS POLAIRE, BUFFLE et autres**  
 PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

**G. R. RINFREW & CO**  
 35 ET 37 RUE RUADE, QUEBEC.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.....	\$3 70
Tiger ".....	3 40
Telephone ".....	3 50
Star No. 2 ".....	3 50
Carnaval ".....	3 80
Parlor ".....	1 75
Louisville ".....	\$2 50 à 3 65
Dominion ".....	2 25
<i>Allumettes Nelson.</i>	
Steamship.....la caisse.	2 65
Railroad.....	2 75
Articles divers.	
Briques à couteaux, doz. \$0 37	0 40
Bouchons communs gr.....	0 20 0 30
Bien Parisien.....	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.....	0 90 1 00
No 2 ".....	0 00 0 80
No 3 ".....	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 12 0 13
London Sporm.....	0 00 0 11
Fournalet.....	0 16 0 19
" trouées.....	0 00 0 21
" couleur.....	0 00 0 23
Chandelles suif, lb.....	0 94 0 10
Cartes à jouer, doz.....	0 40 2 50
Camomille, lb.....	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr.....	0 60 0 00
Lassis concentré, com.....	0 35 0 40
" pur.....	0 00 0 65
Greenbank doz.....	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.....	1 70 0 00
James G.....	2 40 0 00
Rising Sun large doz.....	0 70 0 00
small doz.....	0 40 0 00
Sumbeam latge doz.....	0 70 0 00
small doz.....	0 00 0 35
Silverine grande, doz.....	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.....	0 18 0 22
No. 2.....	0 00 0 15
No. 3.....	0 12 0 13
Savons, boîte.....	1 00 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.....	0 08 0 10
Cable coton 1 pos., lb.....	0 18 0 22
Manilla, lb.....	0 12 0 14
Sisal, lb.....	0 78 0 08
Jute, lb.....	0 08 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pièces.....	0 45
" 40 ".....	0 80
" 48 ".....	0 70
" 60 ".....	0 85
" 72 ".....	1 00
" 100 ".....	1 25

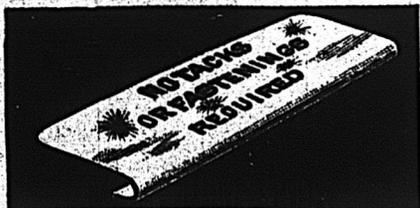
Ficelles 6 fils.		Pr. x ca. gros	
" 30 ".....	0 75	" 30 ".....	1 00
" 40 ".....	1 20	" 40 ".....	1 20
" 48 ".....	1 40	" 48 ".....	1 60
" 60 ".....	2 10	" 60 ".....	2 10
" 72 ".....	2 10	" 72 ".....	2 10
" 100 ".....	2 10	" 100 ".....	2 10
Vernis à barnais, gal.....			
doz.....	1 10 1 20	doz.....	1 10 1 20
A tuyaux, gal.....			
doz.....	0 00 0 90	doz.....	0 00 0 90
Parisien, doz.....			
doz.....	0 70 0 75	doz.....	0 70 0 75
Royal polish, doz.....			
doz.....	0 00 1 25	doz.....	0 00 1 25
Pipes, en boîtes.....			
doz.....	0 65 0 90	doz.....	0 65 0 90
Graine de lin, lb.....			
" moulue, lb.....	0 00 0 04	" moulue, lb.....	0 00 0 04
" canari, lb.....	0 05 0 05	" canari, lb.....	0 05 0 05
" chanvre, lb.....	0 00 0 05	" chanvre, lb.....	0 00 0 05
" Rapé, lb.....	0 00 0 07	" Rapé, lb.....	0 00 0 07
" canar paq., lb.....	0 00 0 07	" canar paq., lb.....	0 00 0 07
Balais.			
Balais H. A. Nelson & Sons. douz.			
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25	Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25
Pansy 4 ".....	3 00	Pansy 4 ".....	3 00
Thistle 4 ".....	2 60	Thistle 4 ".....	2 60
Maple Leaf A 1 c.....	3 25	Maple Leaf A 1 c.....	3 25
B 4 cordes, stained	2 20	B 4 cordes, stained	2 20
Shamrock A 4 ".....	2 65	Shamrock A 4 ".....	2 65
Daisy A 3 ".....	2 40	Daisy A 3 ".....	2 40
Tulip No. 1 3 ".....	1 91	Tulip No. 1 3 ".....	1 91
No. 2 3 ".....	1 60	No. 2 3 ".....	1 60
Curling, 4 cordes, choisl.....	3 50	Curling, 4 cordes, choisl.....	3 50
ordin.....	2 65	ordin.....	2 65
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10	Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10
Wicks H. A. Nelson & Sons.			
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55	1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
2 ".....	1 50	2 ".....	1 50
3 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45	3 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
2 " ".....	1 60	2 " ".....	1 60
5 " " 3 c., paille choisl	3 00	5 " " 3 c., paille choisl	3 00
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.....	1 60	1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.....	1 60
2 " ".....	2 10	2 " ".....	2 10
3 " ".....	2 40	3 " ".....	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté, paille choisl.....			
doz.....	3 20	doz.....	3 20
Little Gem, manche argenté.....	4 00	Little Gem, manche argenté.....	4 00
1 Piucho, épauie p'che, p. choisl	2 10	1 Piucho, épauie p'che, p. choisl	2 10
2 ".....	2 50	2 ".....	2 50
3 ".....	3 00	3 ".....	3 00
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25	1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
2 ".....	2 50	2 ".....	2 50

1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisle		Prix en gros	
2 " 2 c., ".....	1 20	2 " 2 c., ".....	1 20
3 " 3 c., ".....	1 40	3 " 3 c., ".....	1 40
A m. émaillé, 1 c., velours, ".....	1 00	A m. émaillé, 1 c., velours, ".....	1 00
B " 2 c., ".....	1 20	B " 2 c., ".....	1 20
C " 3 c., ".....	1 40	C " 3 c., ".....	1 40
XX " 1 c., ordin., p.moyenne	0 90	XX " 1 c., ordin., p.moyenne	0 90
XXX " 3 c., ".....	1 00	XXX " 3 c., ".....	1 00
1 Wiro, 1 c., vel. et fil fer, ".....	1 00	1 Wiro, 1 c., vel. et fil fer, ".....	1 00
2 " 2 c., ".....	1 15	2 " 2 c., ".....	1 15
3 " 3 c., ".....	1 30	3 " 3 c., ".....	1 30
1 Pocket, 1 c., " p.choisle	1 00	1 Pocket, 1 c., " p.choisle	1 00
2 " 2 c., ".....	1 00	2 " 2 c., ".....	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90	No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
1 Barbers, 3 cdes, velours, p. fine	1 95	1 Barbers, 3 cdes, velours, p. fine	1 95
2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des, pluche, paille fine.....	1 70	2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des, pluche, paille fine.....	1 70
O. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70	O. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choisl.....	1 30	Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choisl.....	1 30
Hearth, 2 c., velours, p.choisl	1 30	Hearth, 2 c., velours, p.choisl	1 30
2 " 2 c., ordinaire, p. fine.	1 15	2 " 2 c., ordinaire, p. fine.	1 15
3 " 1 c., " p. moyenne	0 90	3 " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds.....	2 00	A long manche, pour plafonds.....	2 00
Cafés.			
Cafés rôtis.			
Standard Java.....	36c	Standard Java.....	36c
Old Gov.....	34c	Old Gov.....	34c
Imperial.....	31c	Imperial.....	31c
Arabian Mocha.....	36c	Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c	Pure.....	33c
Standard Java et Mocha.....	37c	Standard Java et Mocha.....	37c
Old Gov. Java et Mocha.....	35c	Old Gov. Java et Mocha.....	35c
Java Siftings.....	31c	Java Siftings.....	31c
Jamaïque.....	27c	Jamaïque.....	27c
Maracaibo.....	30c	Maracaibo.....	30c
Rio.....	24 à 27c	Rio.....	24 à 27c
Confitures et Gelées			
Confitures:			
Crosse et Blackwell, doz.....	2 40 à 2 50	Crosse et Blackwell, doz.....	2 40 à 2 50
De Michel Lefebvre et Cie:			
Canistres de 1 et 2 lbs.....	0 13	Canistres de 1 et 2 lbs.....	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 12	do 3, 4 et 5 lbs.....	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 11	do 6, 7 et 10 lbs.....	0 11
Seaux de 7 lbs.....	0 12	Seaux de 7 lbs.....	0 12
do 14 ".....	0 11	do 14 ".....	0 11
do 28 ".....	0 11	do 28 ".....	0 11
Tumblers de 8 onces.....	\$1 25	Tumblers de 8 onces.....	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25	do de 1 lb.....	2 25

Gélées:		Prix en gros	
Michel Lefebvre et Cie:			
Canistres de 1 et 2 lbs.....	la lb.	0 11	
do 3, 4 et 5 lbs.....	"	0 10	
do 6, 7 et 10 lbs.....	"	0 09	
Seaux de 7 lbs.....	la lb.	0 10	
do 14 ".....	"	0 09	
do 28 ".....	"	0 09	
Tumblers de 8 onces.....	la douz.	\$1 25	
do de 1 lb.....	"	2 25	
Divers:			
Citrouilles.....	doz.	\$0 80 0 90	
Marmelades.....	doz.	2 10 3 15	
Conserves alimentaires.			
Légumes:			
Blé d'Inde.....	doz.	0 85 0 95	
" Yarmouth 2lbs.....	"	0 00 0 00	
" Windsor.....	"	0 85 0 95	
Hoegg Baked Beans.....	"	1 35 0 00	
Windsor.....	"	1 35 0 00	
Haricots de Boston.....	"	2 10 2 25	
Pois canadiens 2 lbs.....	"	0 85 0 95	
Petits pois français.....	boite	0 10 0 11	
" extra fins, boîte	"	0 15 0 18	
" extra surfins.....	"	17 0 18	
Tomates.....	doz.	0 85 0 95	
Haricots verts.....	"	0 85 1 10	
Champignons la boîte.....	"	0 15 0 24	
Truffes la douz.....	"	2 25 2 50	
Olives.....	"	2 25 3 60	
Potages:			
Clams, 1 lb.....	doz.	1 40 1 50	
Homards.....	"	1 90 2 00	
" de boîte plate.....	"	2 60 2 80	
Huitres, 1 lb.....	"	1 40 1 50	
" 2 ".....	"	0 00 2 40	
Maquereau.....	"	0 95 1 00	
Sardines 1 canad.....	boite	0 00 0 05	
" 1 am.....	"	0 09 0 10	
" 1 frs.....	"	0 07 0 20	
" 1 frs.....	"	0 16 0 25	
Smelts (Eperlans).....	doz.	0 55 0 00	
Sammon.....	"	1 25 1 40	
Hareng mariné.....	"	0 00 0 90	
Anchois.....	"	3 25 0 00	
Fruits:			
Ananas, 3 lbs.....	doz.	2 25 3 00	
Blueets, 2 lbs.....	"	0 80 0 85	
" 3 lbs.....	"	0 00 0 00	
Fraises.....	"	1 75 2 00	
Pêches, 2 lbs.....	"	2 25 2 35	
" 3 lbs.....	"	3 10 3 25	
Poires, 2 lbs.....	"	1 80 2 00	
" 3 lbs.....	"	2 60 3 00	

# THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

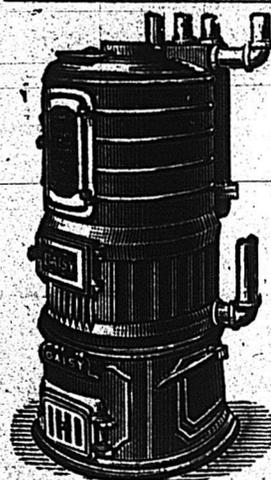
## DOUBLURES QUATTÉES POUR TAPIS

## ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU  
24, RUE CATHARINE, NORD,  
HAMILTON, ONT.

# LA FOURNAISE SPENCE

## A L'EAU CHAUDE "DAISY"



La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

# WARDEN KING & SON, MONTREAL.

## LICENCE A VENDRE

Une licence d'épicerie de \$400 à vendre immédiatement.

CHAS. DESMARTEAU,

14

1598 rue Notre-Dame.

## AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

PHILOMÈNE JUBIN,

702 avenue Papineau, cité de Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, en la cité de Montréal,

Mardi, le 11 Décembre 1894, à 11 hrs, a.m.,

les immeubles suivants cédés par la faillite savoir:

1o—Deux lots de terre situés sur l'avenue Papineau, en la cité de Montréal, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de St-Jean-Baptiste de la ville de Montréal, sous le numéro 1, subdivision 369 et 1 subdivision 370, avec magasin et maison privées et dépendances dessus construites, portant les numéros 702, 704, 706 et 708 de l'avenue Papineau.

2o—Deux lots de terre situés sur l'avenue Papineau, en la cité de Montréal, connus et désignés aux plan et livre de renvois officiels du village incorporé de St-Jean-Baptiste de la ville de Montréal, sous le numéro 1 subdivision 355 et 1 subdivision 356, sans bâtisse.

La vente des immeubles ci-haut sera faite sujet à tout ce dont les dites propriétés pourront être grevées le jour de la vente.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,  
15 rue St. Jacques, Montréal.  
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 13-14

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 DECEMBRE 1894

Prix en gros		Epices pures.		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Pommes, gal.	0 00 2 85	Poivre blanc, lb.	0 20 0 00	Cocos, le cent.	1 00 à 3 60	FARINES D'AVOINE			
" 3 lbs.	1 00 1 05	" noir, lb.	0 15 0 00	Oignons rouges, le quart	1 75 à 2 00	Farine d'avoine standard,	en barils.		3 90 4 00
Prunes, 3 lbs.	1 50 2 00	Cannelle, lb.	0 18 0 00	jaunes, "	2 25 à 2 75	do en sacs.	1 90 1 95		
<b>Viandes en conserve:</b>		Olous de girofle, lb.	0 25 0 30	<b>Raisins.</b>		Farine d'avoine granulée,	en barils.		3 90 3 95
Corned Beef, 1 lb.	1 65 1 70	" ronds, lb.	0 15 0 20	Malaga, le quart.	5 00 à 7 00	do en sacs.	1 90 1 92½		
" 3 lbs.	2 70 2 75	Cassia en nattes	0 10 0 12	Raisin Catawba, la lb	0 00 0 10	Avoine roulée en barils.	3 90 3 95		
" 14 lbs.	20 00 0 00	Gingembre Jam. moulu.	0 25 0 35	Californie, caisse.	1 50 2 00	do en sacs.	1 90 1 92½		
Dinde, 1 lb.	0 00 2 30	" racines.	0 00 0 20	<b>Fruits du pays.</b>		<b>ISSUES DE BLE</b>			
Langue, 1 lb.	0 00 4 00	" Afrique moulu.	0 00 0 00	Poires, le quart.	6 00 à 0 00	Son d'Ontario au char, t.	17 00 00 00		
" 3 lbs.	0 00 7 60	" racines.	0 00 0 00	Atocas, le quart.	8 00 à 9 00	" de Manitoba "	16 00 18 80		
Langue de bœuf, 1 lb.	0 00 7 00	Muscade blanche.	0 00 0 65	<b>Pommes.</b>		Grue "	18 00 17 50		
" 3 lbs.	0 00 8 25	non blanche.	0 00 0 90	Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00	Moulée "	22 00 24 00		
English Brawn "	0 00 1 50	Maïs "	0 62½ 0 70	Fameuses, "	1 75 à 3 00	<b>Huiles et graisses.</b>			
Bœuf émincé sec.	0 00 2 75	Piment "	0 10 0 00	St. Laurent, "	0 00 à 0 00	<b>HUILES.</b>			
Pâtés de fôte gras.	6 00 8 00	Anis.	0 08 0 10	d'hiver, "	2 25 à 3 00	Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15		
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30	<b>Fruits Secs.</b>		<b>Grains et Farines</b>		" loup-marin raff.	0 38 0 45		
Poulets, 1 lb.	0 00 2 30	Raisins nouv. Valence, lb.	0 04 0 05½	<b>GRAINS</b>		" paille "	0 35 0 37½		
Soupes assorties, 1 lb.	2 00 2 20	" Eleme.	0 00 0 00	Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 66	" de lard, extra "	0 65 0 75		
<b>Marinades:</b>		" Loose Muscatela, bte	1 70 1 75	Blé du printemps "	0 55 0 56	" " No. 1 "	0 60 0 70		
Marinade Morton.	2 30 2 85	London Layers.	2 10 2 20	Blé du Manitoba No 1 dur.	0 78 0 77	" d'olive p. mach.	0 80 1 00		
" Croese & Blackwell,	0 00 3 25	" Black Baskets.	0 00 3 00	" No 2 dur.	0 00 0 00	" à salade,	0 70 0 85		
" Suffolk, 20 oz.	3 00 2 10	" Imperial Cabinet.	2 30 2 40	" No 3 dur.	0 00 0 00	" d'olive à lampion "	1 20 2 00		
" Suffolk, 16 oz.	0 00 1 80	" Connaisseurs Clus-	2 65 2 75	Blé du Nord No 2.	0 00 0 00	" de spermaceti "	1 40 1 60		
Cornichons arom., A. C.	0 00 2 50	ters.	0 00 0 00	Avoine	0 36 0 37	" de marsouin "	0 50 0 60		
Dionne.	0 00 2 50	" Black Crown.	0 00 0 00	Blé d'Inde, en douane.	0 00 0 00	" de pétrole, par char.	0 00		
<b>Sauces:</b>		" Fine Dehesa.	3 75 4 00	Blé d'Inde, droits payés.	0 00 0 00	" " p. 20 qrt.	0 12½		
Sauce Worcester, ½ chop.	3 50 3 75	" Sultana.	0 05 0 06	Pois, No 1.	0 00 0 00	" de 1 à 19 qrt.	0 13		
" " chop.	6 25 6 50	" Corinthe nouv.	0 03½ 0 04	Pois No 2, ordinaire.	0 68 0 69½	" Américaine, par char.	0 00		
" Harvey, ½ chop.	3 25 3 50	Prunes Atlas.	0 05 0 05½	Ouge, par minot.	0 45 0 46	" par 10 qrt.	0 16½		
Catup de tomates	1 00 3 50	Amandes ½ molles.	0 10 0 10½	Sarrasin, par 50 lbs.	0 46 0 47	" par 5 qrt.	0 16½		
" de champignons.	1 20 3 40	" molles.	0 12½ 0 13½	Seigle, par 55 lbs.	0 49 0 50	" par qrt.	0 16½		
Sauce aux anchois.	3 25 3 50	Noisettes	0 08 0 09½	<b>FARINES</b>		Huile olive Barton &	G. qts. 0 00 8 30		
Sauce Chili.	3 75 4 00	Noix Marbot.	0 10 0 12	Patente d'hiver.	3 65 3 70	" " pints	0 00 9 20		
<b>Empois et Féculés.</b>		" Grenoble.	0 14 0 15	Patente Américaine.	0 00 0 00	" Possel, qrts	0 00 2 75		
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4½	" Brésil.	0 10 0 11½	Straight roller.	3 00 3 05	" " pint	0 00 3 50		
Canada White Laundry la lb.	4½	Peanuts rôtis	0 07 0 08	Extra	2 60 2 70	" " 4 doz.	0 00 3 75		
Benson's No. 1 White la lb.	5½	Pecan	0 08 0 08½	Suprême	2 50 2 60	" Loubon, la	caisse 2d. 1 40 1 50		
" " Blue la lb.	5½	do polles.	0 08½ 0 15	Forts de boulanger, cité.	3 50 3 55	" Plagniol c.	6 00 9 60		
Lily White Gloss en livres	7½	Figues, layers.	0 10 0 11	Forte du Manitoba.	3 50 3 55	<b>Laveuses, etc.</b>			
Benson's en lbs, la lb.	7½	en pailions.	0 05 0 07	<b>EN SACS D'ONTARIO</b>		Laveuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20		
" en ½ lb.	7½	Dattes, en boîtes.	0 05 0 05½	Medium.	1 50 1 60	" Globe	1 75		
St. Lawrence en lbs la lb	7½	en pailions.	0 04 0 05	Suprême.	1 25 1 30	" Jubileu	2 20		
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9	Pommes séchées.	0 06 0 07	<b>Fruits Verts.</b>		" Royal Rose	1 45		
Berger en ½ lbs la lb	10½	Pommes évaporées.	0 00 0 9½	Citrons de Messine, bte.	\$3 50 à \$4 50	" N'th'n Queen	2 22		
" en lbs la lb.	11½	Citrons de Jamaïq. qrt.		0 00 à 0 00	Oranges de Jamaïq. qrt.	" P'sse Louise	2 25		
Glucose en bte de ½ croese la gr.	2 50	de Valence, caisse	5 00 à 6 00	Bananes, le régime	2 50 à 3 00	Saux No. 1, 2 corées, clairs ou peints à l'intérieur. 1 50			
Canada Corn Staroh la lb.	6½	Florida		2 25 à 2 75					
Durham	6½	de Valence, caisse		5 00 à 6 00					
Challenge	6½								
British America Corn St'ch la lb	7½								
Benson's No. 1	7½								
St. Lawrence No. 1	7½								

LE CELEBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE •

Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empesées.  
F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue LaSaguetière, Montréal.

H. B. MUIR & Co + LAINAGES et FOURNITURES EN GROS

No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.

SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE.

QUEBEC.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

— TELS QUE —

Albums, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets, et Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Bergants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

59 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 à 58 RUE FRONT, TORONTO

